

La revue 2014



Métropole dynamique... mais pas forcément un exemple en matière d'urbanité durable. C'est à partir de ce constat que la **commission Transformation de la ville** d'AMO Midi-Pyrénées a engagé une réflexion, entre fin 2012 et fin 2013, sur la manière dont, à terme, ces deux dimensions pouvaient être réconciliées. Une problématique complexe à traiter, entre d'inévitables « continuités » et de non moins nécessaires « ruptures ». Elle interroge aussi bien la décision politique (quelle stratégie urbaine d'ensemble, quelles orientations, quels moyens de la mettre en œuvre ?), que l'action des opérateurs publics comme privés (comment s'y inscrire ?) ainsi que le rôle de l'architecture bien sûr, perçue comme étant en capacité d'initier des développements urbains nouveaux ou parfois considérée comme « suiveuse » des grands projets urbanistiques.

En somme, la question pourrait être celle-ci : au-delà d'une bonne volonté, nécessaire mais non suffisante, comment mobiliser durablement l'ensemble des acteurs de la production de la ville autour de règles partagées ? Présentée dans le dossier de notre revue 2014, la réflexion esquissée ici n'épuise pas, loin de là, le sujet. Mais, en résonance **avec l'esprit de l'association**, elle montre que le dialogue et l'échange entre les acteurs de l'architecture, le plus libre possible, sont des conditions du succès de toute démarche professionnelle. Qu'il me soit permis, à cet égard, de remercier chaleureusement les personnalités toulousaines expertes qui ont donné de leur temps pour nous aider à enrichir notre propre réflexion.

Je tiens aussi, au nom de tous les adhérents, à remercier l'ensemble de ceux qui se sont mobilisés, au sein de la Commission, pour la mener à bien. C'est la preuve que l'AMO Midi-Pyrénées est une association bien vivante. Nous continuerons à évoquer ces sujets au cours de nouveaux rendez-vous thématiques quant à la place de l'architecture dans les évolutions urbaines (« Apéros AMO », visite de sites favorisant les cohérences urbaines : Bordeaux, etc.).

L'année a également été riche en activités, ce que je souhaite voir perdurer, autour de réalisations concrètes, à

Toulouse, en Région, à l'étranger. Il faut en féliciter au premier chef la **commission « Manifestations »**, mais aussi l'équipe d'A-Propos et le Bureau de l'association, pour leur disponibilité et leur sérieux, sans oublier les propriétaires des bâtiments, maîtres d'ouvrage et architectes ou équipes d'urbanisme qui acceptent de nous accueillir. S'il faut en particulier mentionner l'aboutissement, à Auzeville, du **projet AMO Habitat** initié en 2009, les chantiers ou opérations livrées que nous visitons démontrent que, plus que des modes ou des préjugés culturels, la pertinence d'une architecture relève d'abord de la **qualité de la relation** entre des professionnels qualifiés et conscients des nécessités de leur époque et de leur environnement.

La revue annuelle, tout comme les Newsletter régulières dont la réalisation est pilotée par la **commission « Communication »**, portent témoignage de ce dialogue et de la volonté de l'association de le faire largement partager. Cette notion de « partage » est indissociable de celle de la « culture » et en particulier de notre « culture architecturale », thème plus judicieux que celui de la « qualité », sujet à des débats trop liés à la perception individuelle. À cet égard, et au nom de l'association AMO Midi-Pyrénées, je remercie chaleureusement les acteurs institutionnels qui nous soutiennent et particulièrement la direction régionale des Affaires culturelles (DRAC Midi-Pyrénées).

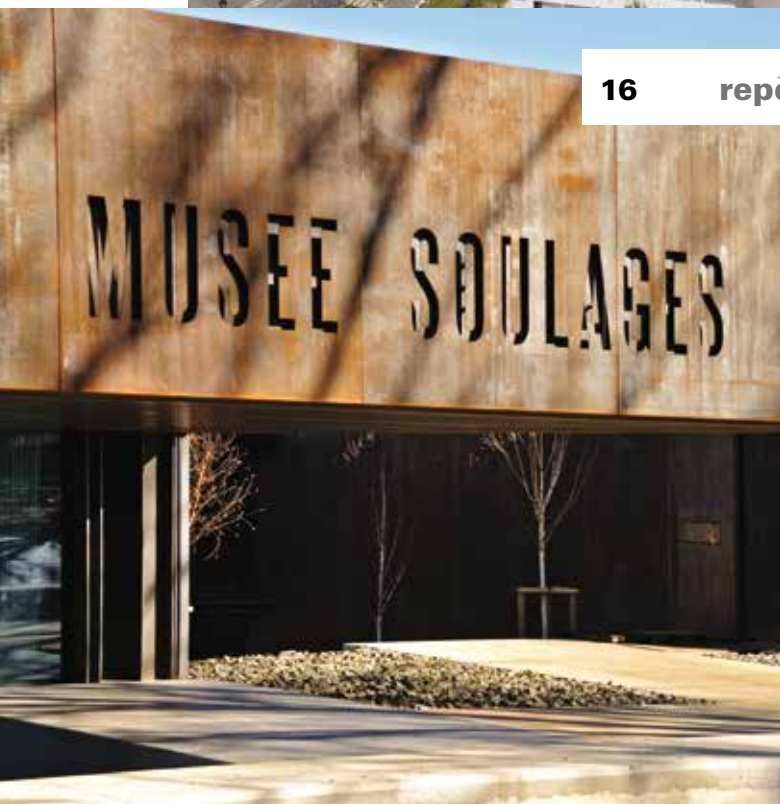
Pascal Barbottin,
président d'AMO Midi-Pyrénées

sommaire



4 dossier TRANSFORMATION DE LA VILLE, CONTINUITÉS ET RUPTURES

Entre septembre 2012 et septembre 2013, la commission « Transformation de la ville » a ouvert une réflexion sur la « transformation » de l'aire urbaine toulousaine avec l'appui de divers experts toulousains de la question urbaine. Le compte-rendu de ce travail, visant notamment à expliquer la nécessité de cette transformation mais aussi, à travers des exemples, les conditions de sa possibilité, s'appuie sur la rencontre-débat organisée par Amo Midi-Pyrénées, le 19 décembre 2013, au Belvédère à Toulouse.



16 repères RÉALISATIONS ET PROJETS VUS EN 2013

Chronique des visites de chantiers et d'opérations réalisées en 2013 afin de nourrir le dialogue entre maîtres d'ouvrage, architectes, industriels, représentants des collectivités et d'entreprises.

Toulouse (31)

- 16 GROUPE SCOLAIRE LUCIE-AUBRAC**
- 17 GROUPE SCOLAIRE DES PONTS-JUMEAUX**
- 21 CRÈCHE VIRGINIA-WOOLF**
- 22 CLINIQUE PIERRE-PAUL-RIQUET**
- 24 ESPACE CLÉMENT-ADER**

Cornebarrieu (31)

- 19 MONGES/CROIX-DU-SUD**

Rodez (12)

- 26 MUSÉE SOULAGES**
- 28 MAISON COMMUNE EMPLOI-FORMATION**
- 29 PROJET URBANISTIQUE DE COMBAREL**

Auzeville (31)

- 30 HAMEAU DE LA CROUZETTE**

Albi (81)

- 33 SCÈNE NATIONALE DES CORDELIERS**
- 35 NOUVEAU CHEMINEMENT DU CENTRE URBAIN**

horizons NOTES DE LECTURE

36

La réflexion sur l'architecture, la ville, l'urbanisme ou encore le logement, fait l'objet d'une production éditoriale importante et diversifiée, qu'elle émane de chercheurs, d'experts ou de praticiens. Petite chronique de la littérature parue en 2013.

horizons LONDRES, MÉTROPOLE MÉDIATIQUE

38

Du 12 au 15 juin 2013, c'est l'expérience londonienne qui était au menu du voyage annuel, sur la base d'un circuit tracé par Martin Meade. L'obtention de l'organisation des JO 2012, matérialisée ensuite par la construction de multiples grands équipements publics ou privés, a donné l'occasion aux autorités du Grand Londres de surligner son image de métropole de rang mondial. En privilégiant une prolifération par morceaux de ville et des gestes architecturaux dénotant un certain sens du patrimoine et du spectacle.

la vie de L'AMO MIDI-PYRÉNÉES

46

Assemblée générale et bilan financier et moral de l'année 2013... Actualités diverses et programme 2014...



dossier TRANSFORMATION DE LA VILLE, CONTINUITÉS ET RUPTURES

Entre septembre 2012 et septembre 2013, la commission « Transformation de la ville » a ouvert une réflexion sur la « transformation » de l'aire urbaine toulousaine avec l'appui de divers experts toulousains de la question urbaine. Le compte-rendu de ce travail, visant notamment à expliquer la nécessité de cette transformation mais aussi, à travers des exemples, les conditions de sa possibilité, s'est réalisé dans le cadre d'une rencontre-débat organisée le 19 décembre 2013 au Belvédère.

Est-il possible d'imaginer Toulouse comme métropole européenne durable du XXI^e siècle sans transformation de la ville ? Est-ce que cette transformation est déjà à l'œuvre ? Comment intégrer phénomènes de rupture et phénomènes de continuité historique ? Quelles en seraient aussi, les conditions, par rapport à l'approche globale du territoire et de ses enjeux, l'adaptation de l'action publique (et privée), les pratiques opérationnelles des professionnels (mais aussi, de la population) ? Quelles conséquences sur les opérations d'urbanisme et d'architecture réalisées au quotidien ? Autant de questions que la commission « Transformation de la ville » a souhaité aborder dans le cadre d'une réflexion initiée fin 2012, avec l'appui d'experts toulousains (universitaires, professionnels de l'urbanisme, élus). Les acquis de cette réflexion ont été présentés et débattus dans le cadre d'une rencontre-débat, le 19 décembre 2013, au Belvédère (Toulouse).

S'INTERROGER SUR LE BIOTOPE URBAIN TOULOUSAIN ET SES MUTATIONS

Quatrième ville de France, Toulouse n'échappe pas aux tendances lourdes qui amènent à reconsidérer la pertinence du modèle urbain dominant. On pense notamment aux « obligations » de développement durable, c'est-à-dire à la fois des mesures spécifiques concernant la maîtrise de l'énergie, la réduction des émissions carbonées, la limitation des pollutions et du gaspillage de l'espace, et une approche plus globale du développement urbain.

Parallèlement, les modes de vie des populations se sont modifiés de manière significative (cf. contribution de Marie-Christine Jaillet), complexifiant le rapport de l'individu au collectif et, plus largement, le rapport de la ville à l'habi-

tant. Quoique l'urbanisme rationnel ait permis de longue date, en particulier en France, de façonner l'organisation de la ville, l'intégration de nouveaux paradigmes est nécessaire, dans un contexte où, de plus, l'État n'est plus en mesure d'imposer une règle uniforme et de prendre en charge à lui seul les leviers de sa mise en œuvre. Le cadre fixé par la loi SRU, indissociable d'une maîtrise des enjeux écologiques, souligne combien actualiser la vision de l'urbain devenait nécessaire, consécutivement à des années de croissance non maîtrisée, créant un véritable détricotage territorial et spatial, entre urbain et périurbain, entre ville intégrée et quartiers en déshérence, entre « gentry » et « exclus ». La Ville rose accuse de ce point de vue, certaines spécificités.

SUR UN MODE PROBLÉMATIQUE

- Une dynamique contraignante

Parmi les villes majeures et les plus dynamiques du pays, la capitale de Midi-Pyrénées devrait voir cette position se conforter du fait d'une croissance économique et démographique forte, puisque le SCOT (cf. contribution de Clarisse Schreiner) table sur l'accueil de trois cent quatre-vingt-dix mille habitants supplémentaires dans l'aire urbaine d'ici à 2030. Mais cette dynamique se confronte notamment à une culture historique de la maison individuelle qui aura eu un double effet : limite à la densité dans la ville historique, expansion au contraire de l'étalement sur ses extérieurs – et avec elle, prééminence du tout voiture. Cette marque de « continuité » est l'une de celles qui ont le plus donné matière à débat dans la réflexion sur le SCOT, même si celui-ci entérine la nécessité de redensifier. En pratique, cela pose la question de programmes d'habitat ayant une densité acceptable.



À travers l'inachèvement du Mirail, pourtant opération « récente » d'extension du centre historique, l'historien (contribution de Robert Marconis), identifie un certain tropisme : la résistance à une transformation d'ampleur de la ville, tous les grands projets engagés depuis le XVIII^e siècle n'ayant finalement pas été menés à terme. Une résistance qui s'explique aussi par un attachement, d'ordre à la fois culturel et économique, à la « tuile et la brique », qui agit encore comme un frein à une actualisation de l'architecture. Cet autre « élément de continuité » pèse d'un poids certain, du fait de la patrimonialisation du « plus grand secteur sauvegardé » de France. Mais s'il doit servir de référent, le modèle n'est pas forcément compatible avec certaines prescriptions environnementales (par exemple, du panneau solaire ou photovoltaïque sur toit classique...).

UNE PRISE EN COMPTE TARDIVE DE « L'AIRE URBAINE »

Conséquence d'une attractivité forte, mais aussi d'une consommation quasiment sans frein du territoire, l'émer-

Le plan Saget s'était traduit par la mise en visibilité de l'hôtel de Ville. Deux siècles et demi plus tard, la question du rapport de l'habitant à sa ville se pose de manière plus complexe.

gence d'une aire urbaine, modifiant en fait l'échelle du « centre » de ville et l'interrelation entre ville agglomérée, périphérie, porte de la campagne, n'a pourtant été prise en compte que tardivement (à la fin des années 1990). La cartographie correspondante est significative d'une urbanisation non maîtrisée, tendance susceptible de se confirmer : en 2014, 80 % des constructions se réalisent hors ZAC, donc du périmètre où la puissance publique permet de poser des règles d'organisation et de composition.

Tout se passe ainsi comme s'il y avait seulement eu « excroissance » de Toulouse, avec ce que le mot a de pathologique, d'autant moins facile à appréhender que l'aire urbaine regroupe plus de 450 communes d'échelle et au potentiel économique très variable et ne chevauche pas moins de 6 départements. La tardive création d'une inter-

La rencontre-débat du 19 décembre 2013, animée par Christophe Sonnendrucker (haut), a notamment réuni Marie-Christine Jaillet, Nicolas Gigot, Jean-Pierre Hégoburu, Clarisse Schreiner (au centre), et Robert Marconis et Christophe Doucet (en bas).



communalité sur Toulouse, l'écheveau complexe de l'administration du territoire, expliquent aussi cette situation.

VERS UNE REPRISE EN MAIN DE LA SITUATION

La question d'une reprise en main de la situation a opéré dans les années deux mille, notamment suite à la loi SRU. Cette loi, actualisant les règles d'urbanisme dans l'optique du « développement durable » (son aspect clé est le projet d'aménagement et de développement durable, PADD), fixe l'obligation aux communes ou intercommunalités de se doter d'un Schéma de cohérence territoriale (SCOT) opposable aux Plans locaux d'urbanisme (version évoluée des POS), aux Programmes locaux de l'habitat (PLU), aux Plans de déplacements urbains (PDU), aux schémas de développement commercial.

En somme, elle transforme doublement l'approche du problème, en associant urbanisme, habitat et transport, activité économique, préservation des espaces naturels, mais aussi en fixant un cadre d'évolution à long terme – l'élaboration du SCOT de l'agglomération toulousaine aura demandé dix ans, dans une visée prospective à horizon 2030. Concernant les quartiers dits « difficiles », les années 2000 ont également vu la collectivité contractualiser avec l'État dans le cadre de l'ANRU. Démarche plus structurée que pour les précédents programmes de « réhabilitation » qu'il a semblé logique, ensuite, d'intégrer au Projet urbain (cf. contribution de Nicolas Gigot). Ce qui suppose néanmoins un alignement sur les caractéristiques des aménagements réalisés sur d'autres quartiers de la ville, mais en inversant, par exemple, le curseur de la densité.

« RUPTURES » EN COURS OU À VENIR

- Interfaces transport/aménagement urbain

Les aménagements récents de ZACs publiques témoignent de la prise en compte nouvelle, dans l'aménagement urbain, de l'interface avec les transports. De ce point de vue, une nouvelle donne se dessine (cf. contribution de Christophe Doucet), du fait à la fois de l'acceptation de la « deuxième rupture de charge » par les usagers des transports en commun, mais aussi de l'intérêt croissant pour des formules telles que l'auto-partage ou le covoiturage. Le poids du coût de l'énergie sur les dépenses

des ménages autant qu'une sensibilité accrue aux enjeux environnementaux expliquent ce repositionnement.

Si cette tendance légitime la poursuite de l'effort mené sur le réseau de transports en commun (les bus, en particulier, connaissent un réel succès), l'enjeu n'en est pas moins de la conforter par une adaptation de l'offre aux besoins croissants de déplacements longs, de solutions mixées, de facilités tarifaires. L'intermodalité, le lien entre transport et stationnement, n'ont pas seulement un intérêt sur le plan des déplacements. Ils impactent les logiques d'aménagement urbain et la manière dont elles se traduiront dans des projets opérationnels.

- La réintégration de la nature dans la ville

Mesure phare du « Grenelle de l'environnement », la trame verte et bleue impose a priori de « réserver » des espaces à la faune et à la flore dans les projets d'aménagements généreux et locaux et de les intégrer aux documents d'urbanisme. Un exemple de mise en œuvre, à Toulouse, est l'opération réalisée à La Maourine, dans le quartier de Borderouge. Sur un périmètre encore très empreint par la trace agricole, couvrant notamment le périurbain, l'esquisse d'une reconsidération de la place de l'agriculture s'est fait jour (cf. contribution de Jean-Pierre Hégoburu).

Mais, l'intégration de l'idée de « couronne verte » (développée par l'AUAT dans le cadre du SCOT), encore perçue comme un « non-développement », ne va pas de soi. Là encore, le changement de représentation des populations, incite à penser que le paradigme « nature » ne pourra plus être laissé de côté. Une réelle volonté, côté puissance publique, ne fera sans doute plus défaut. Mais, la question est posée d'une « transformation » des représentations, méthodes et pratiques classiques de l'urbanisme et de l'architecture.

- La mutation institutionnelle

L'exemple de l'élaboration du SCOT (cf. contribution de Clarisse Schreiner) montre, même s'il y a encore matière à débat, que l'échelle de cette aire est mieux appréhendée et qu'une nouvelle dynamique institutionnelle est à l'œuvre. Tout dépend certes d'une transposition dans les documents d'urbanisme locaux, mais le constat que ses grandes orientations (*Polariser, Maîtriser, Relier*) sont actuellement déclinées, sur leur territoire, dans trois com-

L'ORGANISATION DU DÉBAT

Créée au sein d'AMO Midi-Pyrénées, la commission « Transformation de la ville » a travaillé à l'organisation d'un projet concret et partagé, d'où l'idée de la rencontre-débat. Entre la fin 2012 et l'automne 2013, de nombreuses réunions ont mobilisé les participants, au premier rang desquels quatre rapporteurs Céline Letellier-Harter (Euro-polia), Christophe Sonnendruker (ComUE.Université de Toulouse), Jean-Henri Touron (CFA MP/Financière Duval) et Jean-Romain Munvez (Atemp Architecture), et les experts toulousains pour fixer les grands thèmes de la réflexion, préciser le programme et organiser la rencontre.

munautés d'agglomération, incite à penser qu'une nouvelle dynamique est actée.

- Le retour compliqué d'un « tiers exclu » : l'habitant

On peut néanmoins reprocher à la démarche prospective (cf. contribution de Clarisse Schreiner) de n'avoir pas intégré plus la consultation des habitants. Dans un cadre nécessairement perçu comme plus contraignant, la réapparition de ce « tiers exclu » se fait souvent sous la forme de la revendication. À vrai dire, le phénomène est complexe (cf. contribution de Marie-Christine Jaillet). Une certaine idée du « Toulousain » ancré dans son territoire s'efface, sous l'effet notamment de l'explosion des mobilités physiques et virtuelles, sans pour autant que la demande d'accès de l'habitant du territoire aux services métropolitains diminue.

L'hypothèse d'une « ville consommable » n'est évidemment pas compatible avec la résolution des situations antérieures. Mais l'alternative résonne comme une interrogation aux acteurs, au premier rang desquels la puissance publique : comment adapter le modèle de la gestion urbaine, encore centré sur l'ancrage, à l'ère des mobilités ? comment rendre lisible et appropriable la dimension « métropolitaine » dans un faisceau de représentations complexe ? À partir de quels lieux ou manifestations générateurs de « frottement » ou « d'identification collective » ? |

CONTRIBUTIONS

En perspective historique

Projets de ruptures et inertie des continuités

Qui finira par s'imposer de la « rupture » ou de la « continuité » ? Ou comment se composeront-elles dans une perspective plus adaptée aux nouveaux enjeux de la relation entre la ville et l'aire urbaine ? Le fait est que, depuis le XVIII^e siècle, les projets de recomposition urbaine et d'extension du périmètre historique n'ont pas manqué. Mais ils ont été contrariés par deux continuités qui sont autant de « résistances » :

- une « culture » de la petite maison expliquant un étalement urbain devenu plus que jamais problématique dans les dernières décennies ;
- un attachement à la brique et à la tuile qui limite l'usage d'un registre contemporain de l'architecture et que contribue à renforcer la « patrimonialisation » d'une partie significative de cet héritage (plus grand secteur sauvegardé de France).

Quatre projets pour essayer de ressaisir la ville

Correspondant à autant de « moteurs économiques », quatre tentatives de « rupture » avec l'existant ont été esquissées, sans pouvoir être menées à bien.

- XVIII^e siècle : la machine à blé et le recentrage sur le fleuve

Porté par une économie centrée sur la rente foncière, le plan Saget du XVIII^e siècle (mais qui ne sera achevé qu'un siècle après) repense la ville autour de la voie d'expédition du blé (le fleuve), avec en particulier le réaménagement des abords (cours Dillon, quais de Garonne, Château d'eau, Canal de Brienne), mais aussi

Le premier plan d'urbanisme envisagé pour Toulouse était centré sur le rapport à la Garonne.

la mise en visibilité du Capitole : construction de la façade de l'hôtel de Ville, aménagement de la place.

- XIX^e siècle : une « percée » haussmannienne et capitaliste limitée

Plus en rupture avec l'existant, la mise en application du modèle haussmannien est portée par un capitalisme extérieur qui investit la ville. Elle se traduit notamment par la construction de la gare et de grandes percées transversales et longitudinales (rues Alsace-Lorraine, de Metz, Ozenne), par la réalisation des marchés (Carmes, Victor-Hugo), l'implantation de grands magasins. Toutefois, l'haussmannisation a été, ici, limitée et inachevée.

- XX^e siècle : métropole d'équilibre et industrie d'État

Suivant le schéma des métropoles d'équilibre dessiné par la Datar, Toulouse, la « belle endormie » commence à s'éveiller. La dynamique est portée par l'État, (mais suscite une forte mobilisation de la Municipalité), avec en particulier l'épine dorsale que constituent les industries aéronautiques et spatiales (système de production, de formation). Une mutation urbaine significative se dessine : dédoublement du centre-ville avec la réalisation du Mirail, un projet de quartier beaucoup plus élaboré que les grands ensembles des années mille neuf cent



cinquante. Mais, à nouveau, le projet ne sera pas mené à terme face à la « résistance » du centre historique, où une rupture architecturale franche se dessine sous la férule du maire Louis Bazerque et d'architectes comme Bernard Bachelot. Toutefois, une transformation encore plus décisive est liée au développement de la circulation automobile (allées Jean-Jaurès, grands parkings centraux). L'implantation du métro (années 1980-1990) ne freinera que partiellement cette logique en réorientant les politiques d'aménagement urbain.

- XX^e-XXI^e siècles: la problématique de l'aire urbaine

Effet de la croissance économique liée au potentiel accumulé dans la ville par la politique des métropoles d'équilibre, les conséquences territoriales de la métropolisation qui s'opère ne s'imposeront vraiment qu'avec la prise de conscience d'une nouvelle réalité : « l'aire urbaine ». Dès 2001, les autorités locales inscrivent leur projet urbain à cette échelle nouvelle, en prenant notamment acte de tendances contraires : étalement urbain non soutenable, prolifération anarchique de l'urbanisation et des mobilités, nouvelle dynamique technopolitaine (l'économie de la matière grise) plus positive. Pour contenir les premières, la « densité » devient un leitmotiv de l'action publique (sur le foncier maîtrisé, à travers des ZACs telles que Borderouge), mais pas forcément partagé.

Conjointement, on s'efforce de revaloriser le centre historique, dont la patrimonialisation a été engagée dès les années mille neuf cent soixante-dix (émergence d'une nouvelle armature culturelle, de centres commerciaux intra-muros). Dans le même temps le développement des grandes infrastructures de transports collectifs (métro, puis tramway) conduit à restructurer les espaces publics, où la piétonnisation s'accélère depuis les années deux mille. Parallèlement, le GPV traduit une tentative de réhabiliter la « ville nouvelle » inachevée du Mirail et d'autres quartiers d'habitat collectif. À travers le projet confié à Joan Busquets, l'articulation ville étendue/ fleuve redevient un vecteur structurant. Mais, ce projet sera-t-il mené à terme ? |

[Intervention de Robert Marconis, géographe, professeur émérite des universités, université de Toulouse-le-Mirail]

Nouveaux modes de vie

Le paradigme complexe de « l'appartenance »



Comment construire le « récit métropolitain » de demain permettant l'émergence d'un sentiment de commune appartenance ? On observe un décalage entre l'organisation administrative et politique du système urbain, encore marquée par les frontières communales et des modes de vie qui s'en affranchissent. Dans le même temps, de manière paradoxale, ces habitants, métropolitains pour un grand nombre par leurs pratiques, manifestent un attachement à leur quartier ou à la commune où ils résident.

La caractéristique du métropolitain d'aujourd'hui est la mobilité.

Individualisation, mobilité, déterritorialisation,

L'individualisation des comportements est devenue la règle la plus commune. La mobilité spatiale, mais aussi sociale, sont désormais considérées comme de quasi « droits ». Le rapport au territoire physique, à la coexistence avec l'autre est de plus en plus « médié » par les nouvelles technologies. On pourrait dire que le « service » à domicile risque de se substituer progressivement au « service collectif classique ». Parallèlement, l'inscription des individus dans l'espace, leur appartenance territoriale, se jouent à des échelles multiples, plus ou moins reliées entre elles.

CONTRIBUTIONS

Ces tendances dominantes, génèrent, dans le même temps, des inégalités de « parcours individuel », et, collectivement, des logiques d'appariement électif qui aboutissent à la « clubbisation » de l'espace et qui nourrissent les processus de « gentrification » dans les centres urbains, de « périurbanisation », et de relégation dans les quartiers dévalorisés. Comment œuvrer pour la résorption des inégalités à l'œuvre ?

Les enjeux de la ville à « l'ère des flux »

Les conceptions de l'aménagement privilégient trop la ville comme un lieu d'ancrage. On ne pense pas assez la ville à « l'ère des flux » ? Il ne suffit plus d'apporter des services, des équipements collectifs, du logement à des populations qui se fixeraient une fois pour toutes dans la ville. Il faut désormais aussi concevoir la ville pour ceux qui sont simplement de passage ou qui ont des appartenances multiples (locale, nationale, internationale).

Dans ce contexte, ceux qui ont à produire ou à gérer la ville ne peuvent simplement s'aligner sur une dynamique consumériste, fournissant des ressources, en étant indifférents aux inégalités préexistantes. Une autre question à laquelle ils sont confrontés est celle de l'organisation des modalités, sinon d'un vivre ensemble, du moins d'une cohabitation possible, en prenant appui sur la « mixité », mais aussi en incitant à la rencontre par la création de « lieux de frottement » et d'événements rassembleurs. À un autre niveau, il s'agit enfin pour eux, à partir d'une conscience partagée par les métropolitains d'un destin commun, de susciter et de conforter l'exercice de solidarités, sans lequel il ne peut y avoir société. |

[Intervention de Marie-Christine Jaillet, sociologue, directrice de recherche au CNRS]



Nouveaux enjeux: transports en commun

Un changement de dimension

Un changement de paradigme, bénéfique, est en train d'opérer concernant la compréhension de l'interface entre urbanisme et déplacements. De leur côté, les « voyageurs » de l'agglomération sont prêts à accepter « deux ruptures de charge ». Les transports en commun, plus généralement l'intermodalité, se trouvent valorisés. Il s'agit de conforter cette évolution en continuant à adapter l'offre de service.

La mutation en cours

Cette mutation peut-être illustrée par quatre grandes tendances :

- L'interface nécessaire transport/politique de stationnement

L'articulation entre déplacements (et transports en commun en particulier) et stationnement, jusque-là

Bus, TAD, lignes de métro, tramway... l'offre de transports en commun s'est étoffée et diversifiée et a permis de minimiser l'impact de la voiture sur le périmètre toulousain. L'effort d'adaptation à la demande doit néanmoins se poursuivre.

séparés comme relevant respectivement du public et du privé, commence à être intégrée dans les politiques urbaines : optimisation du positionnement des ouvrages et de la politique tarifaire au regard des transports en commun.

- La fin du réseau en étoile

Pour desservir les habitants, connecter les équipements, il est devenu nécessaire de mailler le réseau, de coordonner le raccordement entre ses différents éléments : tramway, métro, bus, voiture, vélo. La notion de « pôle d'échanges », interface entre l'organisation des transports et celle des quartiers, est désormais bien intégrée.

- La prise en compte des enjeux écologiques

Les populations souhaitent que les politiques de déplacements répondent aux enjeux écologiques, mais aussi économiques, le coût des déplacements pesant en effet fortement sur les budgets des ménages. L'offre de transport en commun en prend une importance nouvelle.

- L'acceptation des « deux ruptures de charge »

Les déplacements domicile-travail, domicile-études, mais aussi les déplacements dits « secondaires » sont en croissance, tout au long de la journée, de la semaine. Parallèlement, les usagers sont de plus en plus nombreux à accepter « deux ruptures de charge », ce qui permet à la fois de soutenir une politique de maillage et en faveur de l'intermodalité. D'autre part, cette tendance profite au réseau de bus, qui assure la meilleure couverture du territoire d'agglomération.

L'alternative au « tout voiture » est facilitée par le renouvellement des matériels utilisés pour le transport en commun (tram-train, bus à haut niveau de service, dispositifs téléportés ou fluviaux), le déplacement doux (vélo). La voiture elle-même s'hybride. De nouvelles pratiques de « déplacement en commun » (autopartage automobile, vélo urbain) sont encouragées par les collectivités. Parallèlement, l'évolution technologique

favorise l'articulation entre besoin de l'utilisateur, disponibilité physique du réseau, accessibilité au service.

Requalifier l'offre de service

L'autorité organisatrice, (comme tous les grands acteurs territoriaux de transports en commun) se positionne désormais sur quatre enjeux d'avenir.

- 1 - Accompagner la croissance des déplacements structurants (domicile/travail, mais aussi de loisir), via notamment le réseau TC.
- 2 - Intégrer un mix de solutions de mobilités collectives ou partagées, éventuellement en mode « smart », élaborées en partenariat avec les différentes collectivités.
- 3 - Organiser des réseaux maillés et structurés autour de pôles d'échanges.
C'est une question clé, abordée aussi bien au niveau du SCOT que du PDU. En fait, on passe d'une politique de l'offre à une politique plus axée sur la demande de déplacements. Il faut bâtir un réseau métro, tramway, bus en site en propre, plus dense, apte à répondre aux attentes des usagers.
- 4 - Le réseau TC levier de développement du territoire.
Dans les années mille neuf cent soixante à mille neuf cent quatre-vingts, la ville était structurée autour des axes routier et autoroutier. Il s'agit désormais de considérer que l'organisation d'un réseau TC constitue une donnée incontournable pour la conception des projets urbains. |

[Résumé de l'intervention de Christophe Doucet, urbaniste, responsable de la Politique des Déplacements et Accessibilité pour Tisseo SMTC, sur les questions de déplacements et mobilités]

CONTRIBUTIONS

Nouveaux enjeux : aménagement de l'espace

Pas de biotope urbain sans nature

Le temps n'est plus où la ville pouvait être un « prédateur » de la nature. Mais la question est ouverte de favoriser une véritable mutation de « l'antagonisme à la félicité ». En développant une nouvelle approche, non plus « d'aménagement », mais de « ménagement du territoire ».

De l'utilité des espaces naturels et agricoles

Si l'on identifie bien les « incompatibilités » historiques entre le développement de la société et la préservation de la nature, il est utile de rappeler :

- les services que la nature « apporte à la société » : approvisionnement (eau, nourriture, fibres, ressources génétiques) ; régulation (climat, inondations, maladies) ; culture (tous les services non matériels ; identité, inspiration artistique, enrichissement personnel, ressourcement) ; soutien aux services précédents, sans lesquels la vie serait impossible sur terre ;
- les contraintes « majeures » auxquelles la société contemporaine est confrontée : raréfaction de l'énergie fossile, d'où complexité de la gestion énergétique ; risques liés au changement climatique, d'où obligation de réduire les émissions de CO₂, de limiter les pollutions lumineuses. Ces « contraintes » n'ont pas qu'un impact sur le paysage, mais aussi sur l'économie publique et domestique.

Dans le contexte d'une agglomération encore fortement empreinte de la trace rurale, la réappropriation de la nature (trame verte et bleue) et de l'agriculture peut avoir un impact positif pour la restructuration des espaces périurbains.

Des initiatives à conforter

Depuis plusieurs années, des initiatives ont été prises,



à l'échelle de la ville et de la métropole, pour inscrire l'évolution du territoire dans une perspective plus durable, plus attentive à la nature. L'aménagement de la Maourine a notamment contribué à valoriser leur démarche d'éco-gestion (prix 2011, catégorie des villes de plus de 100 000 habitants), de préservation de la biodiversité (récompensée par l'agence Natureparif). Plusieurs éco-quartiers ont vu le jour. Le Plan Climat Énergie territorial, intégrant la trame verte et bleue, et la Charte pour l'agriculture périurbaine de Toulouse Métropole (c'est aussi le cas pour le Sicoval), et le SCOT (avec la notion de « couronne verte ») traduisent la prise en compte de ces enjeux à une échelle plus large.

Mais ces initiatives doivent être confortées. Le Conseil de développement (CODEV) propose ainsi que le péri-urbain devienne le support de territoires de projet exemplaires des services apportés par la nature et que la trame agrinaturelle puisse venir s'insérer dans les respirations de la ville dense.



L'aménagement de la Maourine a notamment contribué à valoriser la démarche d'éco-gestion (prix 2011, catégorie des villes de plus de 100 000 habitants), de préservation de la biodiversité (récompensée par l'agence Natureparif).

Plus généralement, trois pistes de réflexion permettraient une transformation spatiale, le passage à un « ménagement » du territoire :

- 1 - Fédérer les acteurs autour de nouvelles alliances économiques et culturelles.
- 2 - Valoriser les ressources territoriales, les identités locales.
- 3 - Construire du bien commun.

L'évolution de « l'antagonisme » vers la « félicité » suppose une autre approche de l'urbanisme et de l'architecture, plus attentive au biotope du quartier. Ce qui suppose aussi un dialogue élargi avec d'autres métiers (spécialistes des sciences de la nature, du vivant, sociologues et psychologues). |

[Résumé de l'intervention de Jean-Pierre Hegoburu, urbaniste, paysagiste]

Prospective territoriale élargie

L'évolution de l'aire urbaine au prisme du SCOT

Le SCOT de l'agglomération toulousaine est désormais abouti, mais pas pour autant figé. Dix ans de travaux, ponctués de débats dont certains restent ouverts, ont été consacrés à projeter le territoire de l'aire urbaine à horizon 2030.

2030 en perspective

L'élaboration du SCOT se situe dans une perspective d'accueil de trois cent quatre-vingt-dix mille nouveaux habitants dans l'aire urbaine d'ici à 2030 : cette aire couvre 453 communes, 6 départements, et intègre 39 intercommunalités. Le SCOT décline les orientations de la loi SRU. Les lignes directrices de la démarche sont : la ville créatrice, conviviale, verte, économe des futurs, conjuguant altérité et identité. L'objectif était aussi de répondre à des questions plus concrètes telles que : comment accueillir de nouveaux ménages ? garantir l'accès à l'emploi ? organiser le système de déplacements ? quel positionnement pour les équipements et services ? comment préserver les ressources du territoire ?

Consécutivement à une phase de prospective sur des thématiques telles que « modes d'habiter », « temps de la ville », « nouveaux rythmes urbains », des scénarios du futur ont été élaborés. Le modèle de développement « souhaitable » du territoire qui se dessine articule renforcement du cœur, émergence de pôles secondaires, prise en compte des villes moyennes comme pôles d'appui.

Thèmes en débat

Le choix de ce modèle ne s'est pas fait sans débats, dont certains restent ouverts. Les plus sensibles ont porté sur :

- L'équilibre des territoires

S'il est vrai que les villes moyennes sont potentiellement aptes à jouer ce rôle (et à accueillir soixante mille habitants supplémentaires d'ici à 2030), l'effort de

CONTRIBUTIONS

polarisation dans l'aire urbaine est exigeant : 80 % de l'accueil se ferait dans le périmètre du SCOT de l'agglomération, le reste en priorité dans les pôles aujourd'hui à renforcer. De même, les solutions (desserrement des activités économiques, création d'emplois présents, projet économique global) permettant le rééquilibrage du ratio habitant/emploi entre périurbain (5/1) et cœur d'agglomération (2/1) ne sont pas arrêtées.

- La limitation de l'expansion urbaine

Cette problématique renvoie aux questions de « densité » et aux conditions de son acceptation, ainsi que de « périmètre de la ville dense », c'est-à-dire la partie du territoire devant accueillir l'essentiel du développement et, comme tel, disposer des plus grandes capacités foncières mais aussi assumer certaines obligations (équipements et services). Tout l'enjeu est ici de faire en sorte que les élus des communes hors « ville intense » ne se sentent pas « imposer » de moindres densités, mais s'inscrivent dans un projet de développement mesuré donnant la priorité aux activités à dominante rurale.

- Le concept de « couronne verte »

La réflexion reste ouverte sur les mesures et acteurs non institutionnels à mobiliser pour éviter qu'ils ne soient identifiés comme du « non-développement », générant plus de contrainte que d'avantage.

Des avancées sur les principes et sur la méthode

À l'issue de dix ans de travaux, une stratégie de territoire existe, déclinée en trois maîtres mots : « Maîtriser, Polarisier, Relier ». Parallèlement, et grâce à une méthodologie précise (diagnostic, projet, prescriptions qui s'imposeront aux documents d'urbanisme, suivi) intégrant différentes échelles (monde/marchés, Europe/attractivité des métropoles, métropole/espace régional, ville) et leur interconnexion, le SCOT constitue une avancée en matière de coopération des acteurs de l'organisation du territoire. Quatre SCOTs ont été mis parallèlement en œuvre (Nord Toulousain, Pays sud

toulousain, Lauragais, Grande agglomération) et sur ce dernier, trois intercommunalités déclinent localement les orientations stratégiques. Concernant la transformation concrète de la ville, tout repose évidemment sur les documents d'urbanisme élaborés par les collectivités. Un autre enjeu est celui de la co-construction avec les citoyens. L'évolution des contextes nationaux et locaux amènera à réviser ces SCOTs. |

[Résumé de l'intervention de Clarisse Schreiner, urbaniste, directrice des Études, Planification et Politiques publiques à l'AUAT]



L'écoquartier d'Andromède illustre la volonté de la collectivité publique de ressaisir l'urbanité en lien avec le développement durable et avec les principes du SCOT. Reste qu'une partie majeure de la production d'immobilier se réalise hors des zones où la puissance publique permet de poser des règles d'organisation et de composition.

À titre d'exemple

L'aménagement du nord de l'agglomération

L'aménagement du nord de l'agglomération est à la fois symptomatique de la transformation de la ville à l'œuvre et d'une approche de la collectivité publique visant à la « canaliser » en l'articulant à l'ensemble du projet urbain et, plus largement, au SCOT. L'exercice n'est pas simple : il demande de bien intégrer les différentes échelles de la planification, du projet, de l'opération.

Ressaisir la dimension du « territoire »

À l'arrière-plan du projet concernant le nord de l'agglomération, il y a une transformation effective de la ville en lien avec la croissance, matérialisée par une nette hausse du nombre de logements vendus aux particuliers comme de logements sociaux construits. Si le mouvement doit à l'action de la collectivité, la question s'est posée de le canaliser et de le resituer dans une perspective urbaine et, plus largement, d'une « communauté de destin métropolitaine ».

Témoin d'une situation d'ouverture de droit à construire trop peu accompagnée, le renouvellement spontané du logement opéré sur ce territoire entre 2008 et 2013 (3 133 logements autorisés) s'est réalisé sans mesure du rapport à l'espace public, entre le bâti et la rue, de l'accompagnement en espaces et équipements publics. D'où un risque réel de dégradation de la valeur des biens, le produit immobilier fut-il de qualité, et de l'attractivité du territoire. Avec l'opération initiée sur Borderouge Nord par l'opérateur public Oppidea, une transformation plus qualitative s'opère. Une composition urbaine se dessine : structuration des espaces, multifonctionnalité (résidentiel, équipement public, projet commercial à l'échelle du périmètre). Sur le périmètre de renouvellement urbain des Izards, le schéma démolition/reconstruction s'organise en lien avec une dynamique globale du nord agglomération orientée par quatre lignes directrices :

- 1 - Nouvelle intensité urbaine et renouvellement du bâti.
- 2 - Association constante entre projet urbain et vie de quartier.

- 3 - Nouveaux modes de contractualisation et d'intervention (concession simplifiée avec un opérateur aménageur, liberté lui étant laissée sur le foncier).
- 4 - Approche de l'espace renouvelée : le critère du « vécu » se substitue au critère « administratif ».

L'évolution du territoire est également pensée en fonction de l'articulation entre urbanisme et transport : le boulevard urbain nord (11 km) s'organise à la fois comme support d'une organisation des transports favorisant l'intermodalité et comme interface d'un aménagement urbain de 390 ha conçu pour accueillir cinquante mille habitants sur dix à vingt ans, développer l'activité économique de proximité, préserver l'agriculture et l'environnement. La nouvelle trame urbaine prend en compte la relation apaisée entre espace minéralisé et espace naturel.

Si l'aspect foncier est, une fois encore, crucial, il n'est pas anodin de constater que son acquisition par la collectivité permettrait d'obtenir une couverture des coûts d'infrastructure trois fois supérieure à une solution de foncier libre (même assorti d'une taxe d'aménagement majorée), en même temps que de réaliser les aménités urbaines. Enfin, cet exemple marque une transformation de l'échelle d'intervention : elle est raisonnée en fonction d'un schéma de développement métropolitain à horizon 2030 intégrant la mutation des espaces et fonctions ferroviaires consécutives à l'arrivée de la LGV. |

[Résumé de l'intervention de Nicolas Gigot, directeur général adjoint du Développement urbain au sein de Toulouse Métropole]

repères RÉALISATIONS ET PROJETS VUS EN 2013

Visites de chantiers ou d'opérations achevées d'équipements publics, de logements publics et privés... Rencontres, conférences, débats... Autant d'occasion de nouer et d'enrichir le dialogue entre maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, industriels, professionnels, mais aussi élus et représentants des collectivités ou d'entreprises. Retour sur les manifestations organisées en 2013.



Visite du 28 février 2013

GROUPE SCOLAIRE LUCIE-AUBRAC (TOULOUSE)

Situé avenue de Fronton, le groupe scolaire qui porte le nom de la grande résistante a ouvert ses portes début 2013. L'établissement accueille cent soixante-sept élèves, de la maternelle au CM2, répartis dans neuf classes.

Sa construction s'inscrit dans la perspective d'une mise à jour des bâtiments scolaires sous compétence municipale, dont la nécessité a été révélée par un audit effectué en 2009, avec pour objectifs l'amélioration de la sécurité, du confort d'accueil et

Un écrin pour enfants dont la performance environnementale est supérieure à ce que prévoit le label BBC.

d'usage (lien avec les rythmes scolaires et périscolaires), ainsi que l'exemplarité énergétique.

À vrai dire, l'établissement prend place dans un périmètre urbain où la croissance démographique est sensible, mais dont le cadre est peu amène, à l'image d'ailleurs des préfabriqués de l'école existants. Pour autant, il doit être l'ébauche d'un nouvel écoquartier.

UN VOILE DE BÉTON PERFORÉ, À LA FOIS PAYSAGE ET FILTRE FONCTIONNEL

C'est l'agence Laurens-Loustau qui a assuré la maîtrise d'œuvre de l'opération. À charge pour elle de créer plusieurs classes ainsi que d'aménager des espaces de loisirs et de restauration. Contraints par une parcelle très étroite, les architectes ont décidé de l'occuper entièrement. La composition articule deux ensembles. Au rez-de-chaussée, le complexe maternelle (quatre classes, un dortoir), les locaux

pour le CLAE, la bibliothèque et le réfectoire, s'organise en U autour d'une cour. À l'étage, le volume du primaire (cinq classes) sur deux niveaux et qui dispose de sa propre cour. La disjonction entre les deux cours se réalise grâce à une solution saisissante, visuellement et techniquement : un voile de béton perforé – qui n'est pas sans évoquer l'univers d'un jardin ponctué de petites mares – agit à la fois comme paysage intérieur et comme filtre. Les perspectives entre la partie basse et la partie haute ne sont pas « fermées », même s'il n'y a pas de circulation possible pour les enfants de l'une à l'autre, sécurité oblige. La cour supérieure est positionnée au-dessus du dortoir de la maternelle, ce qui a nécessité une belle prouesse en matière d'acoustique.

MIEUX QUE LE LABEL BBC

La référence à l'univers de l'enfance est traitée à travers une trame de couleur fruitée (vert, jaune), tandis que la fonction du lieu est « désignée » au moyen d'un vitrage orné du motif d'un crayon – option qui a suscité des interrogations de la maîtrise d'ouvrage. La performance environnementale est supérieure au label BBC. Elle est obtenue grâce aux techniques d'isolation, chauffage, ventilation (avec alimentation solaire, via des panneaux coiffant l'école primaire) régulation de l'éclairage, récupération des eaux de pluie. L'enveloppe de bois y contribue également, en même temps qu'elle atténue la densité du bâti.

Un moniteur installé dans le hall d'accueil permet de mesurer, en permanence, le niveau de performance et d'inciter l'utilisateur à réguler son comportement. Cette réalisation a été récompensée par le prix Architecture de Midi-Pyrénées 2013. |

Référence	École Lucie-Aubrac, Toulouse (31)
Date de livraison	2013
Nature de l'ouvrage	Établissement public à vocation scolaire et socio-éducative (écoles, CLAE)
Maîtrise d'ouvrage	Ville de Toulouse
Maîtrise d'œuvre	Agence Laurens-Loustau (architectes); Beterem, Gamba Acoustique architecturale et urbaine (BE)
Surface	2 500 m ²
Montant des travaux	3,45 M€

Visite du 28 février 2013

GRUPE SCOLAIRE DES PONTS-JUMEAUX (TOULOUSE)

Situé au croisement des rues Daydé et Kruger, le groupe scolaire des Ponts-Jumeaux, livré à la rentrée 2012, héberge douze classes de maternelle et primaire ainsi qu'une crèche, un CLAE, un restaurant, et nouveauté fonctionnelle, un « café des parents » connecté à Internet. Au sein du grand programme de rénovation du parc d'établissements publics gérés par la Ville, cette opération constitue une véritable vitrine de l'ambition en matière de développement durable.

UNE VITRINE DE LA PERFORMANCE « ÉNERGIE PASSIVE »

Les deux grandes nappes de panneaux photovoltaïques (800 m²) qui font office de préau de part en part des entrées et la présence massive du bois en façade en donnent un aperçu spectaculaire. Mais l'atteinte de la performance « énergie passive » se réalise surtout grâce à l'implantation

Une présence marquée de l'équipement public au sein d'une ZAC quelque peu hétéroclite.



d'un dispositif très sophistiqué de techniques de conception et régulation de l'énergie (alimentation, isolation, gestion de la température par évacuation de l'air chaud et inertie du béton, éclairage par détection de présence, captation de la lumière naturelle, récupération des eaux de pluie...) et surtout de commande intelligente du bâtiment (grâce à l'outil informatique). L'utilisateur est sensibilisé, très informé – l'opération est d'ailleurs un support pédagogique – et il peut éventuellement intervenir sur certains réglages. Toutefois, le système est toujours en capacité de trouver le meilleur compromis et de s'autoréguler.

MARQUER LA PRÉSENCE PUBLIQUE

L'édifice marque franchement la présence publique au sein d'une ZAC à l'allure quelque peu hétéroclite, mais sur laquelle il ouvre en trois points. Son assise est conséquente (une emprise de 5 000 m²), mais il ne compte que deux niveaux. La composition s'ordonne autour de deux grands parallélépipèdes (regroupant les espaces à fonction scolaire) connectés par une entité plus modeste (qui abrite le CLAE) coiffée par la cour-jardin privative de la crèche. Divers éléments de couleur, en extérieur, comme en intérieur (sas d'accès et rampes en vert, murs intérieurs, plafonds, sols, en rouge) renvoient à l'univers de l'enfance et tempèrent, tout comme le petit jardin intérieur installé dans l'école primaire, l'austérité générée par les besoins du dispositif technologique. La desserte en lumière naturelle, quoiqu'abondante, ne se conjugue pas ici avec une ouverture maximale sur le paysage – seule une façade s'ouvre sur le sud.

Conséquence de l'inaboutissement d'un premier projet initié en 2004, ce sont les architectes du domaine Programmation et Architecture de la ville qui ont pris en charge la maîtrise d'œuvre. L'occasion de ressaisir le projet pour l'enrichir fonctionnellement (nouveaux espaces), mais aussi pour mieux piloter le programme énergétique, grâce au concours opérationnel de la direction Bâtiments et Énergie. |

Référence	Groupe scolaire des Ponts-Jumeaux, Toulouse (31)
Date de livraison	2012
Nature de l'ouvrage	Établissement public à vocation scolaire et socio-éducative (écoles, crèche, CLAE)
Maîtrise d'ouvrage	Ville de Toulouse
Maîtrise d'œuvre	Ville de Toulouse, direction de Bâtiments et Énergie, domaine Programmation et architecture ; Ingerop (BE)
Surface	4 953 m ²
Montant des travaux	9,5 M€



L'utilisateur peut intervenir sur les réglages, toutefois le système est toujours capable de trouver le meilleur compromis.

Visite du 17 avril 2013

MONGES/CROIX-DU-SUD (CORNEBARRIEU)

Initié par la SEM Constellation, Monges/Croix-du-Sud fait figure de contrepoint « bucolique » à côté de ses deux grandes voisines du nord-ouest toulousain, l'industrielle Aéroconstellation (cf. *La revue* 2006) et la zone d'aménagement mixte Andromède (cf. *La revue* 2009). Sise entre les cours d'eau de l'Aussonnelle et du Rouchet, allongée sur un petit relief de molasse dominant la basse terrasse de la Garonne, cette opération d'aménagement de 57 hectares, essentiellement dévolue au logement, est en effet explicitement inscrite par ses promoteurs sous le double signe de la ville et de la campagne.

À l'aune d'autres programmes expérimentaux – tels que celui du domaine de Sérillan à Floirac, près de Bordeaux (cf. *La revue* 2008) – l'audace de forme gagne résolument le périurbain, avec une insistance particulière ici sur un profil d'habitat intermédiaire, panachant l'individuel et le collectif.

UNE ARCHITECTURE DE POINTS DE VUE

À l'issue d'un marché de définition, les orientations données par l'urbaniste-architecte mandataire, Bruno Fortier, et par le paysagiste, Michel Desvigne, ont mis au premier plan l'aspect paysager du nouveau quartier, les mille logements collectifs et individuels (à terme) devant entourer, sans le fermer, un parc central de 12 hectares. Haies ou forêts jardinées, la trame verte s'immisce dans les îlots qui bénéficient tous de la labellisation Habitat & Environnement ou NF Logements, la construction devant au moins relever de la démarche HQE.

Les programmes en cours ou déjà réalisés convergent dans l'intention de densifier et de rendre l'habitat collectif plus attractif. Les promoteurs ont ainsi évité le double écueil de la surdensité en zone périurbaine : chère et sélective à la construction, souvent restrictive en surface habitable (en trente ans, les surfaces moyennes ont ainsi diminué de 15 m² environ). Gage de liberté, les modèles adoptés par les architectes se différencient nettement sans se percuter. Venelles méridionales distribuant des maisons compactes

pour Alain Grima (îlot D2)... village grec et écriture du vide « à la japonaise » pour Puig-Pujol (îlot E1)... noblesse de la pierre bâtie chez Gilles Perraudin (îlots F et G)... damier de villas bioclimatiques chez Carlos Ferrater (îlot H)... grandes terrasses de bois donnant sur la coulée verte ou sur les jardins et parties communes chez Jacques Ripault (îlot B)... Les différents programmes manifestent cette exigence d'une structure resserrée, proche du hameau villageois, qui articule logements collectifs et individuels jusqu'à la forme urbaine mixte.

« L'orée des sens »

Apparaissant comme un « jalon » dans le paysage de la ZAC, cet ensemble de deux étages s'insère en accent circonflexe ouvert sur un promontoire. La composition a quelque chose de hiératique, mais aussi de sobre et de discret. Les niveaux ne sont pas superposés les uns aux

Une logique
d'écoquartier, associant
densité, mixité, présence
de la nature...



Référence	L'orée des sens, Cornebarrieu (31)
Date de livraison	2012
Nature de l'ouvrage	Logement (45 unités collectives)
Maîtrise d'ouvrage	Bouygues Immobilier
Maîtrise d'œuvre	Yves Ballot & Nathalie Franck
Surface	2 700 m ² (SHON)



Référence	Le Cabrifluelh, Cornebarrieu (31)
Date de livraison	2012
Nature de l’ouvrage	Logement (40 unités en collectif et individuel)
Maîtrise d’ouvrage	Kalelithos, Sa Patrimoine
Maîtrise d’œuvre	Cusy-Maraval
Surface	2950 m² (SHON)

Référence	Le Genibre, Cornebarrieu (31)
Date de livraison	2013
Nature de l’ouvrage	Logement (64 unités en collectif et individuel)
Maîtrise d’ouvrage	Pragma
Maîtrise d’œuvre	Cusy-Maraval
Surface	4730 m² (SHON)

autres, chacun déployant sa propre structure d’espace. Les façades en bois sont suspendues aux acrotères d’acier, sans mur de refend. Réalisé sous maîtrise d’ouvrage Bouygues Immobilier et sous maîtrise d’œuvre d’Yves Ballot et de Nathalie Franck, ce programme compact à ossature bois, de quarante-cinq logements de format T2 à T5, performe quant aux économies d’énergie, à l’équivalent d’une opération passive en Allemagne. La toiture est d’ailleurs équipée de panneaux solaires pour l’eau chaude sanitaire.

« **Le Cabrifluelh** »

À l’extrémité nord-ouest de la ZAC, Le « Cabrifluelh » (*Chèvrefeuille* en occitan) est un ensemble compact. Pour le maître d’ouvrage, Olivier Cantrel (Kalelithos), « *la particularité d’insertion tient à l’approche en couture du lotissement voisin* ». La maîtrise d’œuvre a opté pour une composition en broche, avec trois blocs de logements collectifs et des villas mitoyennes. L’ensemble,

Une grande liberté formelle a été laissée aux équipes promoteurs/architectes.

sis en bordure de bois, offre une cour intérieure abritée de la route et libérée de la présence automobile, la résidence disposant de garages en rez-de-chaussée. Structure béton, façade à ossature bois, panneaux photovoltaïques sur le toit du collectif, toiture végétalisée sur les villas : cet îlot répond aussi à la norme BBC.

« **Le Genibre** »

À l’entrée de la ZAC, cet ensemble regroupe vingt-quatre maisons à patio de formats T3 et T4 et quarante logements en appartement, répartis entre deux collectifs qui ferment la parcelle. Le béton désactivé utilisé en paroi est l’élément constructif le plus remarquable de cette réalisation BBC sous maîtrise d’ouvrage Pragma et sous maîtrise d’œuvre de l’agence Cusy-Maraval. Les logements sont traversants. L’eau chaude sanitaire solaire est aussi adoptée à l’échelle du collectif. Les élévations sont traitées en bois et en béton enduit. Un jeu de haies à emboîtements délimite les niveaux d’espace jusqu’au privatif.

Pôle enfance

Le complexe scolaire et socio-éducatif (une crèche de cinquante places et une école de dix classes) de l’architecte britannique Duncan Lewis s’ordonne pour sa part en trois corps de bâti perpendiculaires au parc et articulés autour de cours plantées. Séquences bâties et intervalles

végétaux constituent un parti spatial extrêmement lisible à l'échelle de la parcelle. Cette lisibilité s'étend à la conception des espaces intérieurs, avec des rapports de couleur forts et une galerie-allée de 4 mètres de large très lumineuse et dimensionnée en fonction de la perception de l'enfant. Les espaces se juxtaposent ou superposent très simplement. Sérigraphiées, les façades s'appuient sur une trame porteuse en acier et des panneaux vitrés coulissants de toutes hauteurs les ouvrent de plain-pied sur le parc.

En hauteur, émergeant des bureaux et activités extra-scolaires, le bardage métallique est couvert de filins pour l'accroche de plantes grimpantes et petits arbres. Ce jeu de végétation constitue à la fois un écran climatique et un outil pédagogique et ludique en lien avec les saisons. |

**Un équipement public
aux espaces intérieurs
très ouverts à la
lumière naturelle.**



Référence	Pôle enfance, Cornebarrieu (31)
Date de livraison	2013-2014
Nature de l'ouvrage	Établissement scolaire et socio-éducatif
Maîtrise d'ouvrage	Toulouse Métropole, Oppidea
Maîtrise d'œuvre	Duncan Lewis (mandataire); Jean de Giacinto (associé)
Surface	4 730 m ² (SHON)

Visite du 16 mai 2013

CRÈCHE VIRGINIA-WOOLF (TOULOUSE)

La crèche publique municipale Virginia-Woolf a ouvert ses portes en octobre 2012. Ce centre multi-accueil de la petite enfance est en capacité d'accueillir quarante très jeunes enfants. L'édifice s'insère entre la route de Launaguet et le chemin des Izards, dans un environnement urbain et paysager relativement ingrat, même si un écoquartier y est projeté. La crèche en est le premier jalon. Le projet architectural a été nommé au Prix national AMO 2012 et a reçu une mention du Prix de l'architecture Midi-Pyrénées 2013.

UN ÉCRIN « SCULPTÉ » À L'ÉCHELLE DES ENFANTS

Modeste par son envergure (490 m²), cette opération dont la maîtrise d'œuvre était assurée par une équipe réunissant l'agence toulousaine Atelier d'architecture Projet 310 (Christophe Balas, Philippe Pettenati), Pierre Roca d'Huyteza/D'une ville à l'autre (architecte, urbaniste), n'en a pas moins été remarquée à plusieurs titres. D'abord par la manière dont l'édifice s'affirme à la fois comme lieu public en prise directe sur la voirie – un parvis, nécessaire pour la dépose scolaire, mais pas de clôture – tout en affichant les proportions d'un véritable petit écrin, à la mesure notamment des enfants. Ensuite, par une composition qui module habilement compacité et ouverture à la lumière naturelle. Pas de fenêtre ouvrant sur l'extérieur... Mais, en revanche, un travail d'évidement à l'intérieur du bloc, inspiré par les travaux du sculpteur basque Eduardo Chillida, qui ménage les entrées de lumière, permet de ponctuer le bâti d'espaces ouverts (patio), végétalisés (jardin) et efface les cloisonnements. Le dimensionnement des espaces intérieurs est à l'échelle de perception des enfants. Les colorations extérieure (blanc) et intérieure (teintes douces) suggèrent un univers de douceur.

UNE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ÉQUIVALENT BBC

Un autre enjeu a été relevé : celui de la performance environnementale. Couplage de la géothermie et du solaire

Référence	Multi-accueil petite enfance Virginia-Woolf, Toulouse (31)
Date de livraison	2012
Nature de l'ouvrage	Équipement à vocation socio-éducative
Maîtrise d'ouvrage	Mairie de Toulouse
Maîtrise d'œuvre	Projet 310 architectes: Christophe Balas et Philippe Pettenati, D'une ville à l'autre: Pierre Roca d'Huyteza (architectes); 3J Technologies, Technisphère (BE)
Surface	492 m²
Montant des travaux	1,1 M€ (HT)

(quelque 100 m² de panneaux photovoltaïques sur la cinquième façade que constitue le toit)... Structure en Siporex (privilegié pour son inertie thermique autant que pour le travail de sculpture)... Utilisation de matériaux favorisant la qualité de l'air (bois, peinture minérale)... Leur conjugaison permet l'atteinte du label BBC. Il est à noter que la qualité du dialogue entre la maîtrise d'œuvre, la maîtrise d'ouvrage (Ville) et les utilisateurs a été unanimement saluée. |

Une architecture sculpture inspirée par Eduardo Chillida.



Visite du 30 mai 2013

CLINIQUE PIERRE-PAUL-RIQUET (TOULOUSE)

Familièrement appelé « PPR », la clinique Pierre-Paul-Riquet était l'un des plus grands projets hospitaliers de France au moment où il était lancé par le CHU de Toulouse. Ce qui est aussi la plus grande entité foncière de l'hôpital toulousain constitue une pièce maîtresse de sa modernisation. Fonctionnellement, l'historique découpage en entités géographiques (avec ses « hôpitaux miroirs », facultés d'enseignement incluses), laisse désormais la place à un maillage d'unités spécialisées ordonné par un schéma directeur. Ce redéploiement s'accompagne de multiples chantiers, mais aussi et surtout, de la grande mutation du site de Purpan.

LA RÉUNIFICATION DU SITE DE PURPAN

La transformation de l'ancien hôpital pavillonnaire de la fin des années 1930 (commencé en 1905, il ne sera achevé qu'en 1939) s'est accélérée depuis la dernière décennie du vingtième siècle, avec la descente sur la plaine de « Bastard » (propriété du CHU) pour l'édification de l'hôpital des Enfants (1998, architecte Adrien Fainsilber) puis de l'hôpital Paule-de-Viguier dédié aux spécialités concernant la femme et le couple (2003, architecte Pierre Riboulet). La construction de PPR marque la réunification de Purpan haut et Purpan bas en même temps que la continuation d'un processus d'ancrage de l'hôpital dans la ville. Une nouvelle rue, structurée par les hôpitaux des enfants et de la mère, la clinique et, en vis-à-vis, par l'Institut fédératif de biologie (2005, Architectes Ingénieurs Associés), le pôle Urgences/Réanimation/Médecines (livraison en 2014, architecte Pargade), sans oublier PPR, assure la liaison entre l'avenue de Grande-Bretagne et l'avenue du professeur Espagno et est directement en prise sur la ligne de tramway. Plus spécifiquement, et déterminant majeur de la composition architecturale de l'équipe AUC (avec Cardete-Huet, associés), la clinique prend son accroche sur le dénivelé.

LE PARTI DE SIMPLICITÉ

Par son rôle structurant pour le site, son emprise (85 000 m²), ses caractéristiques (six cents lits, vingt-

sept salles d'opération, un plateau technique aussi conséquent que sophistiqué), par sa composition, la clinique évoque assez naturellement l'idée de grand navire, conjuguant la fonction d'amirauté (nature du programme hospitalier) et celle du « paquebot » (disposition des espaces résidentiels sur le haut, entrées de lumière naturelle, végétalisation dans les patios, en toiture). Pour la maîtrise d'œuvre, l'enjeu était surtout de ramener la très grande complexité du programme à un ordonnancement simple (un plan-masse dessinant un rectangle de 200 x 100 m²).

S'il en résulte une certaine austérité, elle-même se trouve tempérée par des éléments de convivialité – en particulier l'apport de lumière. L'échelle du bâti est par ailleurs habilement réduite par la piétonisation d'une terrasse en niveau R2, pouvant être desservie en voiture et donnant directement accès aux consultations de chaque pôle, tandis que l'entrée générale se situe au niveau rdc.

Les trois pôles dont l'identité est soulignée, en intérieur, par des trames de couleur spécifiques, sont délimités par



Un grand « navire », avec une organisation complexe et un appareillage sophistiqué, pour lequel la maîtrise d'œuvre a pris le parti d'une composition simple.

Référence	Clinique Pierre-Paul-Riquet, Toulouse (31)
Date de livraison	Automne 2013
Nature de l'ouvrage	Équipement public de santé
Maîtrise d'ouvrage	CHU de Toulouse, assisté de ICADE et Oppidea (conduite d'opération)
Maîtrise d'œuvre	SCAU (mandataire); Cardete-Huet (associé); Technip TPS et Serige (BE)
Montant des travaux	190 M€ (HT)



deux patios intérieurs : sur l'arrière, Institut locomoteur, Services de rhumatologie, orthopédie et traumatologie ; au centre, Pôle céphalique (ORL, ophtalmologie et chirurgie maxillo-faciale) ; sur l'avant, Pôle Neurosciences (neurologie et neurochirurgie). Ils sont, en revanche connectés par des circulations transversales – avec séparation stricte des flux de personnes et des flux de matériel. En assignant les cinq étages supérieurs aux services et les étages inférieurs aux espaces techniques, le maître d'œuvre gère le dénivelé. Mais cela permet surtout, en positionnant les chambres au sommet de l'édifice, d'offrir un certain confort au patient. C'est au niveau 2 que se situe, par ailleurs, le centre de recherche et d'enseignement (amphithéâtre, salles de cours). Enfin, l'établissement dispose d'un parking de trois cents places.

L'EXEMPLARITÉ ENVIRONNEMENTALE

À travers ce projet, le maître d'ouvrage souhaitait également faire exemple en matière de développement durable. Une exigence satisfaite à travers l'orientation du bâti, les apports de lumière naturelle, les toitures végétalisées, l'isolation par l'extérieur, la gestion des eaux de pluie, l'utilisation d'un éclairage économe, l'intégration à l'environnement (enveloppe en terre cuite) ou encore une conception qui permet l'évolutivité du bâtiment.

On notera que le programme initial a dû être revu (un étage prévu pour la recherche finalement dévolu à la logistique). Compte tenu de son envergure, la maîtrise d'ouvrage a été assistée par Icade et l'aménageur public Oppidea pour la conduite d'opération. De même le rôle des bureaux d'études a-t-il été, de l'avis des architectes, essentiel. |



Visite du 11 juillet 2013

ESPACE CLÉMENT-ADER (TOULOUSE)

Sis en lisière sud de la ZAC de Montaudran, l'espace Clément-Ader est dévolu à l'accueil de plus de deux cent trente personnes (enseignants, chercheurs, techniciens), affiliées à l'Institut Clément-Ader, au Centre d'innovation et de transfert de technologies sur les matériaux et composites, au Réseau thématique avancé de recherche sciences et technologies pour l'aéronautique et l'espace.

EMBLÉMATIQUE DU PLAN CAMPUS

C'est l'un des établissements « leviers » du Plan Campus de l'université de Toulouse – en tant qu'interface entre recherche académique et développement industriel – en



même temps qu'un élément structurant du projet d'aménagement du site urbain de Montaudran (56 hectares). Maître d'ouvrage de ce très important projet, le PRES (Pole de recherche et d'enseignement supérieur) souhaitait qu'il marque un véritable changement d'échelle, sur le plan de la visibilité du bâti, comme sur le plan fonctionnel. L'ECA doit faire signe au complexe universitaire et industriel (d'où la liaison piétonne avec, en vis-à-vis, la Maison de la formation) à la ville, mais aussi à l'extérieur de la ville.

LE PARTI DE « L'UNITÉ »

Parti de visibilité... Mais nécessité d'intégration de plusieurs structures autonomes... Et de mise en résonance d'univers fonctionnellement complémentaires, mais spatialement antinomiques (process de recherche, process industriel). Sans oublier les spécificités d'un appareillage technique extrêmement sensible... La maîtrise d'œuvre (agence Séquences) a pris le parti d'unifier en privilégiant

Référence	Espace Clément-Ader, Toulouse (31)
Date de livraison	Automne 2013
Nature de l'ouvrage	Équipement public de recherche et de technologie
Maîtrise d'ouvrage	PRES
Maîtrise d'œuvre	Séquences (mandataire); Jean-Louis Corsenac (associé); Technip TPS, Cap Ingelec, Tisseyre (BE)
Surface	13 185 m²
Montant des travaux	41,7 M€ dont 26,1 M€ de travaux

une composition plutôt horizontale à façade continue bois-béton. Le volume est néanmoins extrudé afin d'en signaler les points forts (entrées communes et entrée logistique), de capter la lumière naturelle qui se redistribue généreusement à l'intérieur, de ménager des respirations (terrasses intérieures). Ces découpes, ainsi d'ailleurs que la peau « striée », effacent toute impression de massivité.

Un parti d'unification lisible sur le traitement en continuité des façades. Les espaces sont conçus pour pouvoir évoluer avec l'extension de la plateforme de calcul.

L'édifice se déploie sur trois niveaux. L'organisation intérieure est notamment structurée par le sous-ensemble central logistique

et industriel, nécessairement ouvert, qui est clairement délimité par rapport aux unités plus petites et protégées des laboratoires, tandis que les extrémités hébergent les locaux de l'ICA et du CERMAC d'une part, ceux de la plateforme et du RTRA-STAE. La plateforme de calcul est « isolée » au niveau du premier étage, tandis que le deuxième étage accueille les locaux techniques mutualisés. Les bureaux de l'ICA et du CERMAC se distribuent sur les trois étages. Les espaces ont par ailleurs été conçus de manière évolutive, dans la prévision d'une extension de la plateforme de calcul.

DONNER SA PLACE À L'HUMAIN

En rez-de-chaussée, le hall d'entrée ouvre sur une « rue passante » éclairée naturellement avec générosité et égayée par un traitement artistique, qui invite à la pause autant qu'à la rencontre, et exprime l'esprit fédératif du lieu. La dimension humaine est également marquée par l'usage

d'aplats de couleur ponctuant l'espace en contrepoint de la rugosité ambiante (appareillages volumineux). Enfin la dimension développement durable n'est pas négligée. L'énergie du data center sera récupérée pour alimenter le réseau de chaleur de la ZAC (dont l'aménagement a été confié à Oppidéa). Une circulation piétonne conduit directement à la Maison de la formation (à venir en vis-à-vis) et au-delà vers l'IRT et est connectée à la liaison multimodale sud-est (LMSE).

Cette opération a été rapidement menée (2009-2013), si l'on tient compte du fait qu'elle a été impactée par des problématiques stratégiques et opérationnelles augmentées de contraintes techniques très fortes : entre autres la nécessité que la plateforme soit en service à une date butoir fixée par un partenaire extérieur, Météo France. |



Visite du 26 septembre 2013

MUSÉE SOULAGES (RODEZ)

C'est au printemps 2014 qu'ouvre à Rodez, le musée Soulages. L'établissement, dont la gestion est assurée par la communauté d'agglomération du Grand Rodez, présentera au public la plus importante collection d'œuvres du plus grand peintre français contemporain vivant. Initié par le précédent maire et président de l'intercommunalité, Marc Censi, ce projet est d'une importance stratégique pour le territoire. Certes, le bassin d'emploi de Rodez est parmi les plus dynamiques de Midi-Pyrénées. Mais l'attractivité touristique du chef-lieu de l'Aveyron reste modeste. L'enjeu est, via le développement culturel, de préparer l'avenir. Selon le vice-président de l'agglomération chargé du Projet d'agglomération/Schémas sectoriels, Politiques territoriales, Fabrice Geniez « *il est espéré que, pour un euro investi, le territoire en récupère cinq. Et que Rodez devienne une véritable destination touristique, en même temps que l'économie s'y diversifie, autour des activités culturelles et de loisirs* ».

LA CLÉ DE VOÛTE D'UN REDIMENSIONNEMENT URBAIN

Le musée prend place au cœur de la cité, à deux pas de son emblématique cathédrale, sur le site de l'ancien Foirail. Il

Une enveloppe en acier Corten qui rappelle le travail sur la matière de l'artiste sans le paraphraser.

constitue un levier de requalification urbaine, à la fois spatiale et fonctionnelle. L'aménagement de cet espace en « station de la culture et des loisirs » instaure une nouvelle continuité urbaine entre la ville nouvelle de Bourran et le centre historique, mais aussi entre le haut et le bas de la cité. Du Vallon des sports, situé en contrebas (qui abrite notamment un centre nautique, un gymnase, et qui se raccroche à la salle à vocation sportive et de spectacle de l'Amphithéâtre), jusqu'au cœur de la ville ancienne (ensemble patrimonial remarquable), en passant par cette station, l'idée est d'inciter à un parcours continu.

À vrai dire, entre le milieu des années 2000 et le lancement du chantier du musée, quelques amendements ont été apportés à ce projet. Mais, *in fine*, le programme sur lequel avait notamment planché l'équipe d'urbanisme d'André Vaxelaire, est maintenu : le musée avoisine un autre équipement culturel d'importance, un complexe cinématographique dont la maîtrise d'œuvre est assurée par le montpelliérain Emmanuel Nebout. Tandis que, parallèlement, le jardin public est en cours de reconstruction sous l'égide de la Ville. La requalification du site proche de Combarel, celle aussi des

espaces publics du centre ancien (place de la Cité, place Foch) a également été engagée suivant la logique de densification de l'offre de loisirs.

UNE SIGNATURE DANS LE PAYSAGE

C'est à l'issue d'un concours international d'architecture que l'équipe de RCR Architectes, se voit confier, en 2008 la conception du musée, dont « l'esprit » a été défini par Pierre Soulages et constamment rappelé par le conservateur Benoît Decron. La maîtrise d'ouvrage a été très attentive au travail des architectes sur le paysage. Par son emprise, l'édifice a une forte présence, astucieusement surlignée, non en façade principale, mais sur l'arrière, où les boîtes qui le composent chevauchent et, mieux, effacent la déclivité du plateau du Foirail sur l'avenue du 122^e-RI. Ses volumes s'ordonnent de sorte à libérer des vues sur le paysage à la manière des « fenestras » traditionnelles. Leur peau en acier Corten fait référence à l'approche de la matière et de la couleur propre à Pierre Soulages, tout autant que, par sa teinte « cuivrée », au grès rouge de la proche cathédrale.

Un équipement qui permet de rétablir la liaison entre le plateau du Foirail et le boulevard du 122^e-RI.



Référence	Musée Soulages, Rodez (12)
Date de livraison	2014
Nature de l'ouvrage	Équipement public à vocation culturelle
Maîtrise d'ouvrage	Grand Rodez
Maîtrise d'œuvre	RCR Architectes (mandataire); Passelac & Roques (associé); Grontmij, Thermibel (BE)
Surface	6 000 m ²
Montant des travaux	21,4 M€ (HT)



Sur la façade principale, une galerie vitrée transversale dessert les différentes boîtes, dont l'étage (correspondant au rez-de-chaussée) abrite les différents services (administration, centre de documentation, salles pédagogiques, auditorium, café Bras). Les œuvres sont exposées au niveau 1, suivant une distribution précise et dictée par les conditions de préservation : côté arrière, les vitraux de Conques, les peintures ; côté façade principale les travaux graphiques. Composant une biographie artistique, ce parcours est accessible depuis la grande salle d'exposition temporaire devant accueillir des œuvres d'autres artistes, d'autres époques, pour les faire dialoguer avec la collection principale.

La contrainte muséale (conservation, exposition, muséographie contemporaine) a conduit à privilégier un dispositif d'éclairage couplé naturel/artificiel, le second permettant de réguler l'intensité du premier. Le célèbre restaurateur aveyronnais Michel Bras apporte sa signature à l'émblématisation du lieu (café-restaurant), qui bénéficie en outre du label Musée d'intérêt national délivré par le ministère de la Culture. |

Visite du 26 septembre 2013

MAISON COMMUNE EMPLOI-FORMATION (RODEZ)

C'est sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'agglomération qu'a été construite la MCEF de Rodez, inscrite dans un dispositif de soutien à la formation et l'emploi piloté par la Région. Elle regroupe la Mission locale, les associations AFIJ, ADIE, ADEFPAT, Cap Emploi, Association de la fondation étudiante pour la ville (Afev), ainsi que le Comité pour le logement autonome des jeunes, le Bureau de la vie étudiante (BVE), sans oublier le bureau territorial de la Région, le Centre interinstitutionnel de bilans de compétences, le CIO et Pôle emploi.

COMPOSER AVEC UN PARCELLAIRE ÉTROIT ET PROFOND

L'édifice, livré courant 2013, prend place rue Béteille. Une localisation en lien avec la requalification engagée par la Ville de cet axe historique du centre d'agglomération. Un tel positionnement, pour une telle vocation, constituaient une forte contrainte. Les architectes de l'agence ruthénoise Lacombe-De Florinier ont dû composer avec une topographie accidentée, un parcellaire étroit et profond, qui plus est en secteur historique sauvegardé. En outre, il fallait intégrer une multiplicité de « locataires » en préservant leur autonomie (confidentialité des prestations oblige).

La composition se caractérise par la découpe du bâti autour d'un patio intérieur, ménageant la vue sur les horizons et accueillant la lumière naturelle. L'étreinte du site se trouve ainsi desserrée. L'organisation des espaces en plateaux, sur trois étages, permet d'envisager une évolutivité. L'attention a également été portée à l'exemplarité environnementale. Pompe à chaleur air-eau/chaudière à gaz, régulation via une GTC, gestion couplée de l'éclairage naturel et artificiel : le dispositif technique, pour lequel les bureaux d'études ont été très précieux, permet l'atteinte d'une performance THPE. Au contact de la rue Béteille, l'édifice expose une structure très découpée (deux grandes boîtes décrochées, dont l'une vient s'accrocher à une sorte de rempart) mais imposante. L'avancée des boîtes sur la rue, tout autant que l'enveloppe en zinc – dont la teinte n'est pas sans

Un bâtiment qui s'affirme en avancée sur la rue et dont l'enveloppe fait signe à la couleur de la Cathédrale.

il est vrai disparate. Le maître d'ouvrage comme le maître d'œuvre se félicitent du dialogue conduit à l'occasion de cette opération. |

rappeler le « rougier aveyronnais » – marquent l'identité de l'ouvrage, son caractère public, au risque d'une rupture franche avec un environnement



Référence	Maison commune emploi-formation, Rodez (12)
Date de livraison	2013
Nature de l'ouvrage	Équipement public à vocation économique et sociale
Maîtrise d'ouvrage	Grand Rodez
Maîtrise d'œuvre	Lacombe-De Florinier; Betem (BE)
Surface	4 000 m ²
Montant des travaux	9 M€

Visite du 26 septembre 2013

PROJET URBANISTIQUE DE COMBAREL (RODEZ)

Quartier où naquit Pierre Soulages, l'îlot Combarel juxtaposait jusqu'à présent de grands mais vétustes équipements publics (prison, hôpital et parkings associés) et tissu d'habitat et d'échoppes sans grâce voire insalubres. Quasiment à un pas de piéton du cœur de la ville ancienne, bordant un axe de jonction encore important entre le haut et le bas du piton (avenue Louis-Lacombe), débouchant sur l'avenue Victor-Hugo et le Foirail... Le périmètre de 3 ha n'en demeurait pas moins quelque peu fermé à son environnement immédiat : question de fonctions protégées, mais aussi de topographie accidentée.

Le Grand Rodez s'était ainsi saisi, dans son projet de territoire à horizon 2013, d'une réintégration à l'espace urbain, permise par les décisions de l'État de transférer l'entité hospitalière sur le nouveau quartier de Bourran et de faire migrer la maison d'arrêt vers Olemps. Cette réintégration traduit l'objectif de créer un centre urbain d'agglomération ainsi que la dynamique « coopérative » ville-agglomération, suivant laquelle la municipalité routhénoise engageait de son côté des opérations de requalification au débouché haut de Combarel, place Foch. Au cours des années deux mille, un projet d'urbanisme était ainsi confié à Bruno Fortier. Projet important, mais qui a été mis en suspens avant d'être remis sur le métier, en 2013, sur la base d'une maîtrise d'œuvre interne et moyennant quelques retouches au travail de l'urbaniste.

Ses points clés sont le dégagement opéré sur l'avenue Victor-Hugo, la reconfiguration des espaces publics et circulations, amplement végétalisés, l'évolution fonctionnelle en quartier d'habitat (trois cents logements, qui permettront d'atteindre les objectifs du PLH du Grand Rodez). Certains logements « atypiques » doivent prendre place dans le « quadrilatère », témoin conservé de l'hôpital protégé au titre des Monuments historiques et dont le réaménagement devrait être assuré par un opérateur privé. Il est prévu que les opérations se déploient en plusieurs phases. Un lancement de commercialisation est prévu pour 2014 avec objectif livraison des premiers lots en 2016. |

Visite du 17 octobre 2013

HAMEAU DE LA CROUZETTE (AUZEVILLE)

Le hameau de la Crouzette prend forme. L'idée de « hameau » n'est pas une appellation marketing. L'ossature du programme est bien de l'habitat individuel dense, couplant de la maison et du collectif, mais les architectes de l'opération ont particulièrement travaillé sur l'urbanité : densité, mixité, importance des espaces publics, circulations piétonnes, liaison avec les transports en commun, implantation du stationnement en souterrain. Au total, l'opération comprend cinquante-cinq maisons et appartements de format T2 au T5. La livraison de l'ensemble devrait intervenir courant 2014.

UN PROJET SPÉCIFIQUE

L'autre particularité de ce programme est la manière dont il a été conçu : c'est le résultat d'un projet initié par l'AMO, en

2009. L'objectif était de réfléchir en commun, *in concreto*, à la problématique du logement dense, de qualité et à coût maîtrisé⁽¹⁾. Concernant les modalités opérationnelles, il déroge aux règles classiques, notamment par la mise en commun des compétences de quatre MO et trois MOE⁽²⁾. Le portage se réalise *in fine* au sein d'une SCI et la commercialisation de l'ensemble est assurée par Nexity. Partenaire de l'opération, le Sicoval a mis à disposition le foncier à prix spécifique.

L'intercommunalité s'est en effet montrée intéressée aux attendus du cahier des charges élaboré par l'association, en lien avec une volonté affirmée, depuis plusieurs années, de densifier l'habitat et de soutenir la mixité sociale, notam-

**Quatorze typologies
d'unité d'habitat favorisant
l'individualisation.**

ment au contact de ce que le SCOT identifie comme « ville intense ». L'aménagement de la ZAC du Pont-de-

Bois en véritable quartier mixant du résidentiel commun et universitaire, des équipements collectifs (petite enfance, éducatifs, d'animations), des commerces, services publics et privés positionnés en façade de la départementale 813,





s'articule à la dynamique universitaire métropolitaine, dont le site d'Auzeville est un pôle important et en développement. Le « hameau de la Crouzette » devait prioriser l'usage résidentiel⁽³⁾.

UN EXERCICE SUR LA DENSITÉ APAISÉE

Le hameau s'organise en trois unités distribuées autour d'un espace public végétal : un groupe de maisons individuelles en bandes positionnées en vis-à-vis d'autres maisons individuelles existantes sur le haut de parcelle et, de part et d'autre, deux ensembles de collectifs en R+2, dont la composition, ménageant en outre des aperçus multiples sur l'extérieur du hameau, est très fluide. La hauteur modérée des immeubles, le rapport aux espaces végétalisés (jardin privatif, parc) et aux circulations communes (venelles traversant le hameau), occultent une densité bien réelle, transposée à partir d'une projection sur

Les architectes ont privilégié un travail sur maquette par rapport à un plan-masse classique.

Référence	Le hameau de la Crouzette, Auzeville (31)
Date de livraison	2014
Nature de l'ouvrage	Logement (55 maisons et appartements de format T2 au T5, dont 22 en PSLA, labellisés BBC)
Maîtrise d'ouvrage	Nexity Immobilier Résidentiel Midi-Pyrénées, Spirit, Toulousaine d'habitation, La Cité Jardins (maîtrise d'ouvrage opérationnelle : Nexity, Spirit)
Maîtrise d'œuvre	Almudever Fabrique d'architecture, Harter architecture, agence Laurens et Loustau (signature commune)
Surface	3000 m ²
Prix de sortie moyen	2800 euros/m ²



l'occupation effective d'un immeuble en centre urbain de Toulouse. De même, le parti a-t-il été pris d'affirmer le principe de mixité en insérant indifféremment logement social et logement privé dans les unités construites.

L'orientation de l'ensemble des bâtis au sud, coupant l'effet de vis-à-vis, et l'articulation de pas moins de quatorze typologies d'unité d'habitat, favorisant l'individualisation, réancrent le collectif dans des perceptions liées à l'individuel : proximité, mais pas promiscuité ; effet d'ensemble apaisé par la singularité de chaque cellule.

UNE DÉMARCHE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Le vocabulaire des formes, matériaux, couleurs (blanc, beige léger) signe l'appartenance à un même hameau de conception contemporaine, en même temps que l'engagement collectif des sept opérateurs, mais évite la confrontation avec l'environnement préexistant. La qualité d'habitabilité

est en outre assurée grâce à la disponibilité, pour chaque unité, d'un espace ouvert, de type jardin, terrasse, patio intérieur, ainsi que d'espaces intérieurs modulables.

Contribuant à libérer de la place pour du logement et de l'espace public, le positionnement des parkings en souterrain participe également du cahier des charges développement durable, traduit encore dans l'organisation des logements

Chaque unité dispose d'un jardin, d'un patio intérieur ou d'une terrasse.

(traversants), le mode d'isolation (par l'extérieur), l'utilisation de l'énergie douce (solaire). L'ensemble du

programme est ainsi de niveau BBC. Enfin, l'objectif d'un prix de sortie (2800 euros/m²) compatible avec l'accessibilité pour des ménages à revenu modéré a été tenu... Mais cela grâce à l'engagement pris, sur le prix du foncier, par le Sicoval. |

1. Les adhérents de l'AMO peuvent notamment se reporter, pour une présentation plus exhaustive du projet et de la démarche, aux textes déjà parus dans les revues 2009 (rubrique *Vie de l'AMO*), 2010 (rubrique *Vie de l'AMO*), 2011 (rubrique *Dossier*), 2012 (rubrique *Vie de l'AMO*), 2013 (rubrique *Vie de l'AMO*), ainsi qu'aux Newsletters (n° 26, janvier 2011 ; n° 52, décembre 2013).

2. Les opérateurs, adhérents d'AMO : quatre maîtres d'ouvrage (Nexity Immobilier Résidentiel Midi-Pyrénées, Spirit, Toulousaine d'Habitation, La Cité Jardins) ; trois maîtres d'œuvre (Almudever fabrique d'architecture, Harter architecture, agence Laurens-Loustau).

3. La première tranche a été livrée au printemps 2014. Concernant la commercialisation, à fin 2013, on constatait que :

- 78 % du vendu correspondait à du résidentiel pour 22 % à du produit investisseur ;
- la majorité des acquéreurs résident déjà en Midi-Pyrénées, à Toulouse, sur le territoire du Sicoval ;
- près de la moitié de la clientèle du parc en PSLA (11 unités commercialisées) résidait auparavant en HLM ;
- la mixité professionnelle (et de revenus) et de nationalité est au rendez-vous ;
- l'offre est perçue comme plus intéressante que celle d'un programme classique.

Visite du 5 décembre 2013

SCÈNE NATIONALE DES CORDELIERS (ALBI)

À la croisée du square Lapérouse, du boulevard Sibille, et plus bas du boulevard Carnot, le Théâtre des Cordeliers élève sa haute silhouette, drapée d'une sorte de « rideau de scène » en tissu métallique cuivré couvrant l'ensemble des façades. Réponse au souhait de la Ville d'enrichir le patrimoine de références contemporaines, le geste de l'architecte explicite la dimension fonctionnelle du lieu : une Scène nationale, destinée à accueillir de grands spectacles. L'organisation d'un concours international marquait l'intention d'avoir une signature. C'est celle de Dominique Perrault Architecture

Un bâtiment à l'écriture très contemporaine qui dialogue subtilement, par son enveloppe, avec la cathédrale Sainte-Cécile.



(DPA) qui a été retenue. La livraison est prévue pour le printemps 2014.

DIALOGUE AVEC LES EMBLÈMES DU PATRIMOINE

Couronné par un toit terrasse, habillé d'un tissage métallique qui le fait « rayonner » hors de ses proportions, conjuguant savamment la droite, l'angle et la courbe, privilégiant des matériaux non traditionnels, l'édifice rend compte de son époque en même temps qu'il affirme une identité publique – par contraste avec l'ancien bâtiment, conservé et réancré au nouveau complexe dont le théâtre à proprement parler constitue la clé de voûte.

Le dialogue avec l'environnement devait être d'autant plus évident que le classement au Patrimoine mondial de l'Unesco impose certaines précautions. Il s'ordonne en un subtil jeu de contraste intérieur/extérieur avec la cathédrale Saint-Cécile : l'enveloppe de panneaux alucobon en teinte brique, grâce aux effets de lumière, renvoie aux fameuses peintures polychrome caractéristiques de l'édifice religieux, en même temps qu'à la couleur de l'architecture traditionnelle. La terrasse ménagée au niveau du restaurant, en haut de l'édifice, regarde vers l'ensemble cathédrale/palais de la Berbie. Au niveau du hall d'accueil, un bandeau vitré (sur toutes les façades) ouvre également sur la ville.

STRUCTURÉ PAR LE DISPOSITIF SCÉNIQUE

L'architecte a souhaité souligner l'importance du dispositif scénique : c'est un point nodal de l'organisation intérieure,

Référence	Scène nationale des Cordeliers, Albi (81) : théâtre, complexe cinématographique, d'un parking, aménagement d'espaces publics, reconstruction d'un édifice existant
Date de livraison	2014
Nature de l'ouvrage	Ensemble à vocation culturelle et d'animation économique
Maîtrise d'ouvrage	Ville d'Albi
Maîtrise d'œuvre	Dominique Perrault Architecture (mandataire); Christian Astruc (associé); VP Green, ETCO, J.-P. Lamoureux (BE)
Surface	34 000 m ² , dont 7 800 m ² SHON (Théâtre)
Montant des travaux	51 M€

aux proportions manifestes d'un lieu pouvant accueillir de grandes machineries d'opéra, de musique, de théâtre. Il traverse l'édifice de part en part, les espaces servants venant s'y greffer, ainsi qu'une arrière-scène directement en prise sur la rue, ce qui facilite la gestion logistique. Sa composition en trois entités de proportion équivalente, se chevauchant sur les trois niveaux supérieurs, est spécifique. Une deuxième salle, de plus petit format, prend assise sur les coulisses et fait face, au niveau 4, au restaurant panoramique.

Le développement durable était aussi un critère du cahier des charges, d'où la compacité de l'édifice, le rôle fonctionnel de la maille (régulation des apports solaires), les panneaux photovoltaïques et solaires positionnés sur le toit.



L'architecte a souhaité souligner l'importance du dispositif scénique: c'est un point nodal de l'organisation intérieure, aux proportions manifestes d'un lieu pouvant accueillir de grandes machineries d'opéra, de musique, de théâtre.

Une combinaison d'éléments qui permet d'atteindre une performance de niveau RTT 2005 + 20 %.

CINÉMAS EN SOUS-SOL: UN LIANT FONCTIONNEL

Le programme comportait également l'aménagement de salles de cinéma, d'un parking, la réintégration d'une ancienne salle de spectacles, de cinéma, d'expositions, la requalification des espaces publics. La solution préconisée par DPA a également motivé le choix de la Ville. Les cinémas (affiliés au réseau Movida) sont implantés en souterrain, en vis-à-vis à vis du parking, l'accès se faisant depuis les locaux de l'Athamor, entièrement reconfigurés et rouverts sur la place de l'Amitié grâce à leur surface vitrée. Le complexe est ainsi aéré par deux places: l'une intérieure; l'autre extérieure dans la continuité du parvis sur lequel ouvre le grand hall vitré de l'édifice et qui s'accroche au cheminement urbain projeté, à terme, entre le centre ancien, l'université et, au-delà, le parc Rochegude. |



Visite du 5 décembre 2013

NOUVEAU CHEMINEMENT DE CENTRE URBAIN (ALBI)

DPA avait également été missionnée pour travailler sur la partie du cheminement urbain articulant, au niveau de l'allée de la Culture, le centre ancien à la place Lapérouse. Ses propositions n'ont toutefois pas été retenues, même si c'est sur son conseil que la collectivité s'est tournée vers un artiste danois, Jeppe Hein, dont le premier geste a été de créer un « pavillon d'eau », fontaine et œuvre d'art à la fois, et de remodeler la place.

LE PARVIS RETROUVÉ DE SAINTE-CÉCILE

Se prolongeant par les ruelles médiévales, ce cheminement ramène à la fameuse « Cité épiscopale » et en particulier à l'ensemble Sainte-Cécile-palais de la Berbie, levier du classement au Patrimoine de l'Unesco : il est emblématique de la ville en tant que manifestation du pouvoir (véritable seigneurie épiscopale édifiée sur fond de reprise en main des âmes après l'hérésie cathare) et point d'accroche de l'urbanisation. D'où une composition monumentale mais rigoureuse, qu'il s'agit aujourd'hui de revaloriser à travers une restructuration de l'espace public. C'est Bernard Huet (son agence après son décès) qui a œuvré sur ce projet, consistant notamment à libérer le site de l'emprise de l'automobile et de supprimer la « césure » entre la « fausse » place de la Pile et le parvis des deux édifices.

Le périmètre a fait parallèlement l'objet d'un programme de rénovation de façades (maisons, commerces). Et, dans sa proximité immédiate ont été engagées les opérations de rénovation du musée Toulouse-Lautrec et de réaménagement des berges du Tarn... Avec pour objectif de restituer de l'espace au piéton.

LE MARCHÉ COUVERT RÉNOVÉ

En lisière du bourg Saint-Salvi, le Marché couvert illustre l'activité marchande, très vivace au cœur de la cité, dès la période médiévale. L'édifice, inspiré par les halles Baltard, a été construit en 1905 par l'équipe Thierry Bourdois/André Michelin, afin d'abriter le commerce de bouche. Il a été



rénové, dans le courant des années deux mille, via l'opportunité d'une opération de construction d'un nouveau parking sur le périmètre proche. Profitant d'une proposition de la maîtrise d'œuvre, la Ville a saisi l'occasion d'un certain vieillissement de la structure et d'un relatif déclin de l'activité pour faire d'une pierre deux coups. Le parc de stationnement est venu s'insérer sous le marché, dont les espaces intérieurs ont été réaménagés afin que les commerces puissent occuper le maximum d'espace, désormais sur deux niveaux. Si la dynamique commerciale n'a pas donné toute sa mesure – difficulté à remplir le niveau inférieur – le parc de stationnement remplit bien son office. |

Le pavillon d'eau de l'artiste danois Jesper Hein, remodèle la place et balise l'allée de la Culture.

horizons NOTES DE LECTURE

La réflexion sur l'architecture, la ville, l'urbanisme ou encore le logement, fait l'objet d'une production éditoriale importante et diversifiée, qu'elle émane de chercheurs, d'experts ou de praticiens. Petite chronique de la littérature parue en 2013.



Les écoquartiers de Fribourg, 20 ans d'urbanisme durable

La ville allemande de Fribourg, avec ses deux quartiers écologiques Vauban et Rieselfeld, offre un retour d'expérience précieux et enrichissant sur les écoquartiers. L'ouvrage décrit et analyse la mise en œuvre d'écoquartiers sous un angle écologique, politique, économique, social, technique, urbanistique et architectural. Il met l'accent sur les concepts novateurs qui ont participé à la réussite des projets, expose la méthodologie et les démarches appliquées, fait un bilan de l'exploitation des ressources énergétiques et propose des points stratégiques d'amélioration. Des fiches pratiques sont consacrées à des bâtiments innovants en précisant leurs caractéristiques techniques et architecturales. |

Astrid Mayer, éditions du Moniteur, décembre 2013, 256 p. – 49 €

Livre blanc sur les recherches en énergétique des bâtiments

Le groupe d'analyse prospective thématique (GAT) Bâtiment et Ville durables a été constitué au sein du programme Énergie du CNRS dans le but de contribuer à orienter les recherches amont sur l'énergétique des bâtiments, en lien avec l'état de l'art international et les acteurs du domaine. Cet ouvrage fait le point sur les avancées et les limites des connaissances et propose de nouvelles perspectives de recherche. L'analyse est centrée sur les économies d'énergie, mais certains aspects comme le confort hygrothermique, la qualité de l'air, les aspects socio-économiques, les méthodes numériques et les impacts environnementaux sont également abordés. Les principaux laboratoires français impliqués dans ces travaux sont présentés, ainsi que les plateformes expérimentales. |

Bruno Peuportier, édition Presses des Mines-Transvalor, août 2013, 240 p. – 45 €

L'évaluation de la durabilité

Trois démarches d'évaluation sont présentées ici. La première consiste à définir un contenu propre au développement durable. La deuxième l'appréhende comme un contenant, à savoir un ensemble de problématiques (biodiversité, changement climatique...). La troisième concerne les principes et procédures de décision (principe de précaution, principe de participation, etc.) qui permettront d'être sur une trajectoire développement durable. |

Franck-Dominique Vivien, Jacques Lepart, Pascal Marty, éditions Quae, 268 p. – 30 €



Pour des villes à échelle humaine

Fort de cinquante années d'expérience, le penseur et praticien de l'urbanisme Jan Gehl se propose de remettre l'humain au centre des préoccupations de l'urbanisme. Dans ce livre manifeste, jalonné de nombreuses illustrations et photos du monde entier, il présente des pistes d'action concrètes pour développer des villes animées, sûres, durables et saines. Son travail d'aménagement priorise les déplacements à pied et à vélo ainsi que sur le renforcement de la vie urbaine. |

Jan Gehl, éditions Ecosociété, mars 2013, 212 p. – 34 €

Conception architecturale et RT 2012, Influence des facteurs énergétiques sur la forme des bâtiments

Applicable à tous les bâtiments neufs depuis le 1^{er} janvier 2013, le coefficient bioclimatique Bbio dépend directement de la forme des bâtiments. L'ouvrage explique et illustre, au moyen de nombreux croquis et photographies, les différents paramètres impliqués – orientation des bâtiments, distribution des espaces, taille et exposition des surfaces vitrées, compacité des bâtiments, choix des matériaux, etc. Y sont également présentées des caractéristiques non prises en compte par le coefficient (maîtrise de l'air interne, inertie thermique, impact des matériaux sur la santé et l'environnement, etc.). |

Jean-Pierre Cordier, éditions du Moniteur, octobre 2013, 280 p. – 49 €

Coût global des bâtiments et des projets d'aménagement, Tous les outils pour réaliser une analyse en coût global

L'approche en coût global permet notamment d'orienter les choix à effectuer dès les phases de conception et de programmation et d'optimiser l'allocation des ressources en intégrant l'analyse des projets de construction dans la durée. Adapté aux nouveaux montages juridiques de la maîtrise d'ouvrage publique, ce guide permet d'optimiser la performance économique des projets et d'élaborer un outil d'analyse adapté aux besoins. |

Catherine Charlot-Valdieu, Philippe Outrequin, éditions du Moniteur, septembre 2013, 316 p. – 49 €

Éco-conception des ensembles bâtis et des infrastructures

La chaire Éco-conception des ensembles bâtis et des infrastructures, créée par ParisTech en partenariat avec Vinci, a pour vocation de créer des outils de mesure et de simulation pour servir à la décision pour tous les acteurs de la ville. Sont présentées en matière d'éco-conception les bases méthodologiques concernant l'éco-conception, l'analyse de cycle de vie, les études d'impact, les méthodes pour l'aménagement et le transport. Quelques sujets plus spécifiques sont traités : transports collectifs, stationnement, trafic routier, profil environnemental des matériaux de construction, réhabilitation des bâtiments, gestion énergétique et biodiversité. La dernière partie du livre présente une étude de cas : la Cité Descartes à Marne-la-Vallée. |

Bruno Peuportier, Presses des Mines-Transvalor, décembre 2013, 458 p. – 55 €

Solutions innovantes pour la réhabilitation des maisons individuelles, Vers des bâtiments Facteur 4

Ce guide rappelle tout d'abord les enjeux énergétiques et environnementaux du secteur du bâtiment et de la maison individuelle, les verrous technologiques à lever pour améliorer l'efficacité énergétique dans les maisons existantes. Il présente ensuite les résultats de trois projets de recherche répondant aux objectifs de la Fondation Bâtiment-Énergie : le projet « Adélie » propose aux maîtres d'œuvre et aux propriétaires des bouquets de solutions techniques adaptées répondant à la fois à l'objectif de qualité d'usage et de réduction des consommations d'énergie et des émissions de CO₂ ; le projet « Mitech » est organisé autour du traitement de l'enveloppe, avec pour objectif la conception d'une offre globale de rénovation technique et architecturale en vue du label BBC ; le projet « Odmir 4 » concerne un ensemble de solutions techniques industrialisables pour la réhabilitation du parc des maisons industrialisées. |

Collectif CSTB, éditions du CSTB, septembre 2013, 202 p. – 39 €



Contrats de performance énergétique, Outils juridiques et solutions de financement

L'ouvrage présente et décrypte la conception, le financement et la mise en œuvre des CPE : fixation des objectifs d'amélioration de performance énergétique et évaluation économique de leur réalisation ; solutions de financement et méthodologie pour déterminer le contrat le plus adéquat (marché public, partenariat public-privé, bail emphytéotique) ; études de cas (marché public de performance énergétique et contrat de partenariat de performance énergétique). |

Cabinet GB2A, Grégory Berkovicz, Béatrice Majza, éditions du Moniteur, octobre 2013, 198 p. – 55 €

horizons LONDRES, MÉTROPOLE MÉDIATIQUE

Du 12 au 15 juin 2013, c'est l'expérience londonienne qui était au menu du voyage annuel, sur la base d'un circuit tracé par Martin Meade. L'obtention de l'organisation des JO 2012, matérialisée ensuite par la construction de multiples grands équipements publics ou privés, a donné l'occasion aux autorités du Grand Londres de surligner son image de métropole de rang mondial. En privilégiant une prolifération par morceaux de ville et des gestes architecturaux qui renvoient à un certain sens du patrimoine et du spectacle.



D'un emblème à l'autre : Tower Bridge (Sir John Wolfe-Barry et Horace Jones), alliage de la référence néogothique et de l'innovation technique ; le City Hall (Sir Norman Foster), actualise la technologie en lien avec le développement durable et avec la « transparence » de la décision politique.

Avec près de huit millions d'habitants et jusqu'à douze dans l'aire urbaine, Londres est aujourd'hui, la principale agglomération européenne avec Paris. Inévitablement, la comparaison avec sa « rivale » s'impose. Principaux traits communs : capitale de l'un des tout premiers États à proprement parler et principal siège de pouvoir ; pôle économique majeur (près de 1/5^e du PIB de la Grande-Bretagne) ; territoire à haute fréquentation touristique (vingt-cinq millions de touristes/an), en lien avec un potentiel patrimonial, culturel, artistique, de premier ordre (le plus grand nombre de galeries et de musées d'art par habitant au monde). Le tout soutenu par un secteur des industries des médias qui compte parmi les premiers secteurs d'emploi et de notoriété.

Cathédrale Saint-Paul (Christopher Wren) : un lieu de mémoire (construit après le grand incendie de la ville) et de référence. L'architecture contemporaine se fait une obligation de dialoguer avec le célèbre dôme de l'édifice.

LE MIROIR DE L'ÉCONOMIE FINANCIÈRE

Mais plus encore sans doute qu'à Paris, la structure urbaine est liée à l'économie des services financiers, solidement ancrée dans ce qui fut historiquement le cœur même de la ville : la « City ». Et si Lutèce a bien sa « Seine », Londinium continue d'avoir une activité portuaire, même si elle n'occupe plus, en l'occurrence, le rang de premier port du monde ni même du Royaume-Uni.

La composition urbaine a été altérée par cet événement, après l'avoir été antérieurement par le terrible incendie de 1666 (doublant une épidémie de peste) qui détruisit la City et suite auquel un plan d'urbanisme rationnel fut esquissé mais jamais mis en œuvre. La « méthode » demeure d'envisager de manière très pragmatique, une extension par « morceaux de ville », laissant grande place à l'initiative privée.

La mutation de capitale mondiale de la première Révolution industrielle en capitale mondiale de la Finance a quelque chose de la continuité sur le plan économique. Mais sa rançon est aussi, y compris sur le plan urbain, le contraste



s'accusant entre l'Ouest où se concentrent les « atouts » concurrentiels de la ville, et l'Est, berceau industriel et portuaire déclassé et plus que jamais marqué du stigmate de la pauvreté.

LA COMPOSITION, PAS LA DOCTRINE

C'est là que se firent le plus fortement ressentir les effets du « blitz-krieg » déclenché par l'aviation allemande (1940). La composition urbaine a été altérée par cet événement, après l'avoir été antérieurement par le terrible incendie doublant une épidémie de peste (1666) qui détruisit la City et suite auquel un plan d'urbanisme rationnel fut esquissé mais jamais mis en œuvre. La « méthode » demeure d'envisager, de manière très pragmatique, une extension par

« morceaux de ville », laissant grande place à l'initiative privée. Situation explicable aussi par l'indéfinition du statut de l'administration locale, à laquelle remédie, mais ce depuis très récemment, la création du Greater London Authority (années 2000) en charge notamment du plan de développement de l'agglomération. Son intervention, adossée entre autres à un master-plan de Norman Foster, infléchit la tendance séculaire à construire sans trop de hauteur sans pour autant déroger à la culture du pragmatisme.

La multiplication de gestes d'architecture de haute visibilité, qui n'ont pas eu non plus à répondre d'une doctrine ou d'une tradition, a sans doute nourri et a continué de se nourrir de la candidature, remportée notamment aux dépens de Paris, aux Jeux olympiques 2012 (événement doublé du Jubilé de la Reine). L'occasion aussi de commencer à reprofiler le territoire de l'Est (site olympique) dans l'optique d'une métropole « spectaculaire » (et culturellement ouverte à l'extravagance), y compris lorsqu'il s'agit d'afficher la différence en matière de développement durable.

LA VILLE À « PÉAGE »

Le mouvement n'a donc pas seulement consisté à créer du nouveau, tous horizons, mais à remettre le monument « antique » au goût du jour, en s'appuyant aussi bien sur le vivier d'architectes britanniques que sur de grandes signatures non autochtones.

Le mouvement n'a donc pas seulement consisté à créer du nouveau, tous horizons, mais à remettre le monument « antique » au goût du jour, en s'appuyant aussi bien sur le vivier d'architectes britanniques que sur de grandes signatures non autochtones.

Il reste à évoquer une autre spécificité locale : l'impressionnant réseau de transports en commun qui irrigue le territoire, dont entre autres le fameux « Tube », premier métro mis en service dans le monde au XIX^e siècle. Ce qui n'a pas empêché la création, au tout début du XXI^e siècle, d'un péage d'accès au centre-ville pour les automobilistes. Plus récemment, sur proposition de Sir Norman Foster, a émergé l'idée de la création d'un réseau de 220 km de pistes cyclables aériennes positionnées sur d'anciennes voies ferrées. |



Le commencement de la poussée vers le haut à la City, dans une architecture « futuriste » qui fait écho à celle du Centre Pompidou à Paris.

D'UN GESTE D'ARCHITECTURE À L'AUTRE

ZONE DES GARES

À proximité de la City et illustrant l'importance du réseau ferroviaire, dont la dimension internationale s'est affirmée du fait des liaisons à très grande vitesse, le secteur des gares fait l'objet d'une grande attention dans le master-plan de Foster. À **Saint-Pancras**, le complexe gare et hôtel de « Renaissance », témoins de l'architecture « néogothique » de l'ère victorienne (George-Gilbert Scott), affichent encore plus de magnificence depuis l'extension du hall principal dit « Barlow » (2003, Norman Foster) et la transformation de l'hôtel « le plus romantique de Londres » en palace cinq étoiles à la pointe de la technologie pour terrien du XXI^e siècle (2011, Loft Manhattan Corporation). Non loin de là, **King's Cross** (Lewis Cubitt) s'est transformée dans un esprit tout aussi « iconique », suivant un plan directeur de Mc Aslan and Partners (1998-2011), incluant aussi bien la gare (et son nouveau hall) qu'une zone commerciale d'où émerge, dans une saisissante galerie de verre et de couleur longue de 200 m, la Filling Station désormais restaurant stylé dominant le canal du Régent et galerie événementielle (2012, Carmody Groarke).

LA GESTUELLE DES GRATTE-CIEL

Mise en scène de la puissance économique autant qu'adaptation aux contraintes, la décennie écoulée a vu se déployer

à très grande échelle la gestuelle du gratte-ciel initiée, dans les années 1980, par le siège de la **Lloyds of London** (1986, Richard Rogers), impressionnant mix de projection futuriste (à la Beaubourg) et de souvenir du Gothique (par ses tours d'angle). L'édifice est aussi réputé pour sa salle des marchés modulable, l'espace central pouvant s'étendre sur les galeries qui le bordent de part en part, et sur plusieurs étages

Ci-dessous: le hall Barlow nouvelle version (Sir Norman Foster). Saint Pancras s'ouvre à la lumière et aux horizons internationaux.



Ci-contre, King's Cross (Lewis Cubitt): une transformation dans un esprit « iconique ».



À gauche et à droite : les spectaculaires « flèches » de verre du **Leadenhall Building** (Rogers Strik Harbour and Partners) et de la **Shard** (Renzo Piano); par contraste (au centre), la sobriété du nouveau siège de la **Banque Rothschild** (OMA).

(desservis par escaliers et ascenseurs), grâce au renvoi sur l'extérieur des espaces de service. En vis-à-vis, le **Leadenhall Building** (2002, Rogers Strik Harbour and Partners) se dresse, quasiment comme une flèche de cathédrale (dialogue avec Saint-Paul, toute proche) entièrement disponible pour la lumière, à l'intérieur duquel l'unité de bureau se réduit à mesure de la hauteur de la tour. Récemment inauguré, le nouveau siège de la **banque Rothschild** (2013, OMA), illustre la poussée vers le haut de la City, mais aussi une volonté marquée de ne pas rompre avec le tissu existant : d'où la mise en retrait du bas de l'édifice par rapport à

la rue, une hauteur mesurée, une composition rigoureuse (un cube principal et trois annexes). À proximité immédiate de Saint-Paul (point de référence, chef-d'œuvre de l'architecte Christopher Wren, 1669), le **One New Change** (2011, Atelier Jean Nouvel) réunit commerces et bureaux dans une sphère d'acier ouverte sur le ciel (projection du fameux dôme).

Les petits noms donnés à certaines de ces réalisations montrent qu'elles sont parfois perçues avec ironie par les Londoniens, quand elles ne provoquent pas la gêne : ainsi du « **Talkie Walkie** » abritant des compagnies d'assurance (2009, Rafael Viñoly) au 20 Fenchurch Street, visiblement mal intégré à l'environnement historique immédiat et, surtout, provoquant, du fait de sa forme concave de son vitrage, de lourds effets de réchauffement de température

à proximité. En vis-à-vis, de l'autre côté de la Tamise, le **City Hall** (2002, Norman Foster), qui héberge l'Autorité du Grand Londres, est caractéristique du principe de dôme à transparence interne et externe illustré au Reichstag de Berlin et, aussi, de la recherche d'un optimum environnemental. À proximité, s'élève depuis 2012, telle une autre longue flèche de verre, la « nouvelle tour de Londres » de Renzo Piano, familière aux Londoniens sous l'appellation « **The Shard** » (bureaux en bas, commerces et espaces communs au milieu, résidentiel au sommet).

NOUVELLES FAÇADES DE LA CULTURE

Plusieurs projets de mise en visibilité d'institutions artistiques et culturelles ont également été menés durant la décennie écoulée. Ainsi à l'extrémité est de la City, du **Campus universitaire Saint Martins**, où Stanton Williams (2011) a savamment joué avec la composition d'origine, prolongée d'un ensemble bâti de 200 mètres de long structuré par une grande rue intérieure, capteur de lumière naturelle, autour de laquelle s'ordonnent espaces de travail modulables, salles de théâtre, danse, expositions, et



Ci-dessus: Visite d'un programme d'habitat pilotée par Martin Meade. Ci-contre: La mise en scène de la City, avec à gauche le très controversé « Talkie Walkie » (Rafael Viñoly). En haut à droite: One New Change (Jean Nouvel) est, plus qu'un édifice, une composition d'îlot.

couronné d'un jardin en toiture. Sur l'aile-galerie de l'édifice, la façade ancienne est conservée, mais connectée à l'extension par une percée vers la cour intérieure ainsi que par l'harmonie de ton créée via le toit, en partie couvert d'une étoile de lucarnes qui baignent de lumière les anciens greniers devenus salles de travail. À proximité de Covent Garden, le **Royal College of Art** (déménagé de Kensington) a été retravaillé, dans son ensemble, par Haworth Tompkins : nouveau profil « usine créative » du bâtiment principal (2009) et transformation d'une simple unité de production en espaces individualisés plus ouverts à la lumière (2012).

LE SITE OLYMPIQUE MUTABLE

Seule ville au monde à avoir accueilli trois éditions des JO, Londres en a profité pour renouer quelque peu avec l'est de

La renaissance de l'ancien quartier de Startford permis par l'accueil des JO 2012. Les saisissantes architectures du vélodrome (Richard Hopkins), Centre aquatique (Zaha Hadid), Stade olympique (Populous and Peter Cook) ont la particularité d'être en partie démontables pour être redimensionnées aux besoins à venir du site ; et elles ont été conçues pour afficher l'engagement développement durable.

son territoire, le Parc olympique étant implanté sur l'ancien quartier des docks de Startford, zone plutôt déshéritée où tout était à construire : infrastructures, réseau de transport, plus grand centre commercial d'Europe (Westfield Startford City), village (réaffecté ensuite à du logement), équipements, dont certains sont « démontables », ce qui a permis à l'organisation de se voir attribuer une excellente note en matière de développement durable pour l'ensemble de son œuvre. Le **Centre aquatique** (2012) conçu par Zaha Hadid, par exemple, verra sa structure originale amputée de deux ailes. L'édifice est caractéristique de la manière dont l'architecte irakienne « fait se plier » le béton, pour le faire épouser, ici, le mouvement de l'eau, de la vague (toiture). Même chose pour la couronne du **Stade olympique** (2012, Populous et Peter Cook) adapté pour réduction de capacité après les Jeux. La geste « spectaculaire », doublée d'une exemplarité environnementale, est encore soulignée ici par la barque du **Vélodrome** (2012, Richard Hopkins).

LE RENOUVEAU DES ROYAL DOCKS

Autre secteur « repris » sur l'est métropolitain, celui des Royal Docks, canal de la communication sur la thématique « développement durable », illustré par le **Dôme du**





Ci-contre : Programme d'écoquartier à Saint-Andrews. L'ancien hôpital, auquel il est fait référence par l'utilisation de la brique, laisse la place à une composition élégante de tours de logements (Allies et Morrison).
Ci-dessous : Le fameux Crystal (Wilkinson Eyre), centre de développement durable de Siemens.

Millénaire (centre d'exposition sur l'énergie et le climat, 1999, Richard Rogers), ou encore par le « **Crystal** » à facettes (2012, Wilkinson Eyre) du centre urbain de développement durable de Siemens.

RÉSIDENTIEL ET LOGEMENT

La question du logement, notamment à caractère social, est une problématique à laquelle le GLA souhaite désormais s'attaquer en priorité, alors que porté par la mondialisation d'image en cours, Londres est devenue l'une des villes les plus chères au monde en matière d'accès au logement. Le mouvement a été amorcé, en lien avec le projet d'aménagement de la zone olympique. Témoin, à Bromley-by-Bow, l'élégante opération de « tours » en brique du **Saint Andrews Block D** (2012, Allies et Morrison) qui recycle des matériaux de l'ancien hôpital dans une perspective d'éco-quartier. D'une échelle plus modeste, le programme mixant résidentiel et centre de santé de **Vassal Road** (2008, Tony Fretton) au sud de la ville, s'inspire du modèle rationaliste néerlandais pour conjuguer densité et individualité. |



la vie de L'AMO Midi-Pyrénées

LES INSTANCES

Bureau

Pascal Barbottin (président),
Vincent Espagno (vice-président),
Marc Laurens (secrétaire général),
Emmanuel de Séverac (trésorier).

Conseil d'administration

P. Barbottin (directeur général
Patrimoine, Toulouse); G. Capdeville
(gérant Gamba Acoustique
architecturale et urbaine, Toulouse);
C. Cousy (architecte, Toulouse);
P.-E. Dao (directeur général adjoint
développement promotion, Nexity
Immobilier Résidentiel Midi-
Pyrénées); S. Deligny (architecte,
Toulouse); J.-P. Deso-Vidal (directeur
opérationnel, Cogemip/MPC,
Toulouse); V. Espagno (architecte,
SCP Espagno-Milani Architectes,
Toulouse); K. Fernandez-Brouard
(chargée d'affaires marché tertiaire
SO, Tarkett France); F.-X. Lasserre
(directeur, ISe-AMO, Toulouse);
M. Laurens (architecte agence
Laurens-Loustau, Toulouse);
L. Nieto (directeur Bâtiments et
Énergies, mairie de Toulouse et
Toulouse Métropole); O. Prax
(architecte, Saint-Gaudens);
A. Rodriguez (ingénieur d'affaires,
Technal, Toulouse); E. de Séverac
(directeur général délégué, Oppidea,
Toulouse); J. Terlaud (architecte, SCP
Séquences, Toulouse).

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013

Couplée à une visite de réalisation,
l'assemblée générale 2013 de
l'association s'est déroulée le 16 mai
à Toulouse, entre le centre culturel
de Lalande et l'école Virginia-Woolf
(lire aussi en page 21). Ouvrant la
séance, le président Pascal Barbottin a
chaleureusement remercié la Ville de
Toulouse pour avoir accepté d'accueillir
l'association.

QUITUS POUR LA GESTION SUR L'EXERCICE

Les participants ont donné quitus
au Conseil d'administration pour
la gestion de l'exercice. Présenté
par Emmanuel de Séverac, le
bilan financier fait apparaître un
léger excédent, traduisant une
bonne maîtrise des dépenses de
fonctionnement ainsi que l'adhésion
de nouveaux membres. Compte tenu
de la conjoncture, il est prévu de
continuer à privilégier cette maîtrise
et de maintenir le montant des
cotisations au niveau actuel. Cette
présentation a donné l'occasion au
président de rappeler l'importance
du soutien de la direction régionale
des Affaires culturelles de Midi-
Pyrénées pour la réalisation de la revue
annuelle, pilotée par la commission
Communication.

UN PROGRAMME DIVERSIFIÉ ET DENSE

Visites et rencontres en région
mais aussi hors région (15), apéros

thématiques AMO (4), nouveau
format de la soirée Galette des Rois
avec présentation de projets par
les industriels... L'année a été très
représentative de l'esprit de dialogue
autour des projets d'architecture,
d'urbanisme, de structuration de la
ville caractéristique de l'association.
Ces manifestations sont organisées
sous l'égide de la commission
« Animation », en lien avec le travail
des commissions thématiques
« Densité » et « Transformation de
la Ville ». 2013 donnera ainsi lieu à
l'organisation d'une rencontre autour
du thème de la « Transformation de
la ville » qui sera ensuite relayée par
la Revue. À noter également, au sein
d'un programme tout aussi dense
et diversifié, la visite du « Hameau
de la Crouzette » (lire en page 30),
concrétisation du projet AMO Habitat.

Au 31 mai 2013, l'AMO compte
164 adhérents. De nouveaux maîtres
d'ouvrage (Midi 21), architectes (Art
& Build architectes, Sarl Benguigui-
Cormary) et industriels (Hoyez, Lafarge
Béton France, Seigneurie Gauthier)
l'ont rejointe en 2012. Pascal Barbottin
les en a chaleureusement remerciés. Il
a également tenu à souligner le travail
réalisé par l'agence À-Propos.

Les participants ont ensuite gagné
l'école Virginia-Woolf, le temps d'une
visite détaillée du bâtiment puis d'un
apéritif dînatoire. |

LES ACTIONS 2014

- **Soirée** « Vœux-Galette des Rois », interventions de Technal, Aldes et Saint-Gobain Glass, **jeudi 23 janvier**.
- **Rencontre-débat** avec Daniel Benyahia (adjoint au maire de Toulouse chargé de l'urbanisme et vice-président de Toulouse Métropole) et Dominique Jakob (architecte conseil auprès du service d'Urbanisme de la ville de Toulouse), **mardi 4 février**.
- Visite du chantier de l'espace « Pont-des-Demoiselles », **jeudi 27 février**.
- **Visite** de la Maison de la recherche et de la valorisation de l'Université de Toulouse, **jeudi 27 mars**.
- **Voyage flash** à Marseille : parcours architectural, **vendredi 11 avril**.
- **Apéro AMO**, sur le thème « Architecture hors ZAC, Prozac, ou plus grande liberté architecturale », chez Navarre, **mardi 13 mai**.
- **Assemblée générale annuelle et visite** de la Smac « Le Métronum », **jeudi 22 mai**.
- **Voyage annuel** en Belgique (Courtrai, Gand, Anvers), **du 18 au 21 juin**.
- **Visite** du chantier du musée de l'aviation Aéroscopia, **mardi 8 juillet**.
- **Journées nationales** à Lille, **du 25 au 27 septembre**.

En projet :

- Visite de l'institut thérapeutique, éducatif et pédagogique « Le Home », Toulouse, septembre (à confirmer).
- Découverte requalification du centre-ville + ZAC Vidailhan (logements + groupe scolaire), Balma, jeudi 23 octobre (à confirmer).
- Visite de l'Espace culturel de Plaisance-du-Touch, novembre (à confirmer).
- Visite du Pôle culturel de Cugnaux, décembre (à confirmer).

NOUVEAUX ADHÉRENTS

Aldes, CFA MP/Financière Duval, D'une ville à l'autre Architectes, Nexity Aménagements et Terrains à bâtir, Projet 310 Architectes, Sem 81, SoAmo, Saint-Gobain Glass, V2S Architectes.

La revue de L'AMO Midi-Pyrénées

est une publication de l'AMO Midi-Pyrénées.

Directeur de la publication

Pascal Barbottin

Coordination éditoriale

Jérémie Harter, Rolande Delmon, Michèle Dupieris

Documentation

Rolande Delmon (À Propos...)

Ont collaboré à ce numéro :

Matthieu Duperrex, Pierre-Yves Monin (textes) ; Communauté d'agglomération du Grand Rodez, ©Fotolia/Julien Bastide/jundream/Adrien Roussel, Jérémie Harter, Nicolas Mirancelli, Oppidea/Balloid Photo-Christophe Picci, Pascal Servin (photos).

Remerciements à :

L'ensemble des élus, techniciens des collectivités, maîtres d'ouvrage publics et privés, architectes, industriels qui ont accueilli ou sont intervenus au bénéfice de l'AMO dans le cadre de ses activités.

Remerciements plus particuliers : aux grands témoins qui nous ont permis de réaliser le dossier ; au Sicoval et à la commune d'Auzeville, partenaires du projet AMO Habitat.

Conception graphique

Jeanne Dor, Roquevidal (81) – Tél. : 05 63 34 70 96

Réalisation

Lexies, Toulouse – Tél. : 05 61 20 36 37

Impression

Imprimerie des Capitouls, Toulouse

ISSN en cours

Dépôt légal 2014.

LES ADHÉRENTS À L'AMO MIDI-PYRÉNÉES AU 1^{ER} MAI 2014

Maîtres d'ouvrage

Acantys Réalisations – ADIM Sud-Ouest – AFC Promotion – BNPPI Promotion Résidentiel – Bouwfonds Marignan Immobilier – Bouygues Immobilier – CFA MP/Financière Duval – Cirmad Centre Sud-Ouest – Cogedim Midi-Pyrénées – Cogemip/MPC – ComUE/Université de Toulouse – Crédit Agricole Immobilier – DRAC Midi-Pyrénées – DREAL – Eiffage Immobilier Midi-Pyrénées – ENAC – European Homes – Europolia – GIE Arcade Services – Groupe Belin Promotion – SA des Chalets – Habitat Toulouse – Icade Promotion – Icf Atlantique Sa d'hlm – Kaufman & Broad Midi Pyrénées – Mairie de Blagnac – Mairie de Toulouse – Nacarat – Nexity Aménagement et Terrains à bâtir – Nexity Immobilier Résidentiel Midi-Pyrénées – Nouveau Logis Méridional – Oppidea – Patrimoine – Pitch Promotion – Poste Immo – Pragma – Procivis – Promomidi – Promologis – Région Midi-Pyrénées – Sa hlm « La Cité Jardins » – Sas Green City Immobilier – SEM 81 – Sicoval – Sni Sud Ouest – Société Carle – Société Midi 21 – Toulouse Métropole – Urbis réalisations – Vinci Immobilier – Université Toulouse 2-Le Mirail.

Architectes

Atelier Dominique Alet – Atelier De facto – Atemps Architecture – Art & Build architectes – Philippe Berges – Benoît Chanson – Michel Clanet – Christophe Cousy – Danièle Damon – Vincent Defos Du Rau – Philippe Deladerrière – Stéphane Deligny – D'une ville à l'autre – Marie-José Gautrand – Marylène Kerlovéou – Numen Munoz – Gérard Tiné – Agence Laurens-Loustau – Agence d'architecture Axel Letellier – Almudever Fabrique d'Architecture – AM-PM Architectes – APC Architectes – Archigriff – Arua Architecture – A+S Architectes – Atelier 13 – Atelier d'Architecture 2A – Atelier d'Architecture A4 – Atelier REC – Atelier Sauvagé-Ducasse-Harter – Azéma Architectes – Bleu Gentiane – Cardète & Huet – Scp Espagno-Milani – Eurl Jean Gombert – Eurl Norbert Brail – Eurl Prax Architectes – Gouwy-Grima-Rames – Harter Architecture – Hirsch & Zavagno – Lacombe-De Florinier – Lacour Architecture – LCR Architectes – Matthieu Belcour Architecte – My Architectes – OECO Architectes – Puig-Pujol Associés Architecture – Projet 310 – Sarl 360° – Sarl architecture Emmanuel Plat – Sarl d'architecture Bernard Salomon – Sarl d'architecture Vigneu-Zilio – Sarl Calvo-Tran Van – Sarl Duffau et Associés – Sarl Fave Architectes – Sarl Munvez-Morel Architectes – Sarl Taillandier architectes associés – Scalene Architectes – SCM A & A – Scp Branger-Romeu – Scp Cirque-Dargassies – Scp Séquences – Selarl d'architecture Larrouy – Selarl d'architecture Martinie – Selarl Ryckwaert – Sutter Architectes – Urbane – V2S Architectes – W-Architectures.

Ingénierie de la construction

Atelier Villes et Paysages – Athegram – Auat – Betem Ingénierie – Beterem Ingénierie – Betom Ingénierie Sud-Ouest – Bureau Véritas – Gamba Acoustique architecturale et urbaine – Ifecc – ISe-AMO – OTCE – SoAmo – Serige – SNC Lavalin SAS – Socotec – Tassera SA.

Industriels

Aldes Aéraulique – Arcelormittal – Atlantic GFC – Bouyer Leroux Structure – EDF Commerce SO – Eternit Commercial – Ferrari – Galeries du Carrelage – Gaz Réseau Distribution France – Hoyez – Imérys TC – Interface – Jacob Delafon/Kohler – Knauf Sud-Ouest – Lafarge Béton France – Philips Éclairage – Saint-Gobain Ecophon – Saint-Gobain Glass – Saint-Gobain Weber – Soprema – Steelcase/TB Aménagement – Tarkett France – Technal – Vm Zinc.



c/o À PROPOS...

45, rue Jacques-Gamelin
31100 Toulouse
Tél. : 05 62 26 62 42
Fax : 05 61 55 36 00
amo.mp@wanadoo.fr
www.amo.asso.fr

AMO, un lieu de dialogue pour promouvoir la qualité architecturale.

